



CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 23 février 2010 à 18 heures

PROCES-VERBAL

L'an deux mil dix et le vingt trois février à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de Périgueux s'est réuni dans la salle de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sur convocation du 16 février 2010 et sous la présidence de Monsieur Michel MOYRAND, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Etaient présents : M. MOYRAND Maire, M. DOSSET, 1er Maire-adjoint, Mme DOAT 2^{ème} adjoint M. LE VACON 3^{ème} adjoint, Mme REINHART 4^{ème} adjoint, M. MATHIVET 5^{ème} adjoint, Mme LABAILS 6^{ème} adjoint, M. BOUDY 7^{ème} adjoint, Mme ROUGIER 8^{ème} adjoint, M. BOURGEOIS 9^{ème} adjoint, M. LE GUAY 11^{ème} adjoint, Mme NOUGUEZ, M. DUPUY, Mme TYTGAT, Mme KARASSEFF, Mme LAFFARGUE, M. DESMESURE, Mme MOULENES, M. BELLOTEAU, Mme MARCHAND, M. LINTIGNAC, M. MINGASSON, Mme SANJUAN, Mme PUJOLE, Mme PERRAUD-DAUSSE, Mme DARTENCET, M. CORNET, formant la majorité des membres en exercice
Absents, excusés : Mme PATRIAT 10^{ème} adjoint (mandataire M. DESMESURE), M. GELINEAU (mandataire M. BOURGEOIS), Mme CHARLES (mandataire Mme ROUGIER), M. MOUTAWAKKIL (mandataire Mme TYTGAT), M. GERAUD (mandataire M. LINTIGNAC), M. REBOUL (mandataire M. LE VACON), Mlle MANIOS (mandataire M. MATHIVET), Mme RAT-SOULLER (mandataire Mme DARTENCET), Mme LAURENT-SAUVAGE (mandataire M. CORNET), Mme MONTEIL-MAYAUD (mandataire Mme SANJUAN)
Absentes : Mlle BOUSSARIE, Mme DELORD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures.

Madame Marie MOULENES, conseillère municipale, est désignée comme secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

Le procès-verbal du 26 janvier 2010 est ratifié à l'unanimité.

RAPPORT n°1 - Débat d'Orientations Budgétaires **(rapporteur M. BOUDY)**

Monsieur le Maire

Je vais juste donner quelques éléments d'observation, nous sommes bien entendu dans la phase préparatoire du budget primitif 2010 qui sera soumis à votre approbation le 30 mars. Ce soir, nous allons examiner les orientations budgétaires, ce sont des éléments qui vont nous donner la direction que nous souhaitons prendre, des directions de travail surtout portées cette année sur la ville de Périgueux. Mais d'abord il faut noter et porter un regard sur ce que nous avons fait en 2009, et comment nous l'avons fait, sans avoir, je le précise, les chiffres définitifs à ce stade de préparation de nos documents. On peut noter que la situation - je le regrette - de la France, ne s'améliore guère, que le contexte social pour un grand nombre de nos concitoyens s'aggrave, ils sont nombreux ceux qui vivent dans la précarité et qui connaissent des situations individuelles d'une grande fragilité. Un certain nombre de réformes lancées par le gouvernement nous laissent encore dans l'expectative, voire l'inquiétude.

Je parle notamment de la réforme de la taxe professionnelle, je n'évoque pas la réforme plus large qui nous est annoncée sur les collectivités et notamment sur les aspects de représentativité des élus au sein des collectivités. Au delà de ceci durant année 2009, nous nous sommes employés à redresser la situation financière de la ville qui comme l'avait indiquée, chacun s'en souvient, la chambre générale des comptes, l'audit que nous avons commandé, mais aussi la trésorerie générale, n'était pas bonne. Nous avons pu grâce à une gestion minutieuse, rigoureuse, obtenir des résultats qui sont à la fois satisfaisants et même étonnants. En effet, nous avons atteint nos objectifs au niveau de l'investissement et réalisé 99% des investissements prévus. Ce qui est rare, exceptionnel, je pense, je le dis bien sûr avec quelques précautions, mais certainement unique dans le type de collectivité comme la nôtre. Nous avons affiché notre volonté de rentrer dans le plan de relance de l'Etat et de bénéficier du remboursement anticipé du FCTVA. Nous y sommes parvenus, j'en suis satisfait.

Ce résultat doit rassurer, je pense, les membres de l'opposition, qui avaient émis quelques réserves sur nos capacités à atteindre cet objectif, n'est ce pas Monsieur MINGASSON ? Nous avons réalisé en 2009 11,7 M€ d'investissement, ce qui est un record pour Périgueux, depuis 2001.

En fonctionnement, nous avons, pour la 2^{ème} année consécutive, stabilisé nos dépenses de personnel avec une évolution et le maintien de la masse salariale à 0,043%, tout en permettant cette année encore à 63 agents de bénéficier d'une promotion. Nous avons - je le rappelle - promu 62 personnes en 2008. Pour obtenir ce résultat au niveau de la masse salariale et des charges en personnel, nous avons procédé bien entendu à la réorganisation de nos services sans en diminuer l'efficacité ou la performance.

Nous pouvons constater avec plaisir une évolution positive de notre capacité d'autofinancement, élément important, essentiel qui est le signe d'une gestion qui va nous permettre de continuer dans les années à venir à procéder à des investissements lourds et importants. Nous avons également obtenu de bons résultats sur ce qu'on appelle la gestion de consommable et des frais de communication et ceci bien entendu est le résultat logique, attendu du travail de l'écho-acheteur. Je pense qu'aujourd'hui chacun peut voir, apprécier les premiers effets de notre gestion et je remercie les services de la ville bien entendu, les élus qui contribuent à ces résultats très encourageants. Je n'en dirai pas d'avantage sur le compte administratif qui est en cours de préparation, nous aurons l'occasion d'y revenir de manière détaillée lors de son examen au moment du vote du budget.

Un mot maintenant sur les orientations budgétaires pour 2010, il y a quelques éléments forts qui vont marquer ce budget, qui vont l'identifier. D'abord, nous allons faire un budget sans fiscalité nouvelle. L'année dernière, nous avons fait 5% de fiscalité, il y a eu des dépenses, des recettes en moins qui ont minoré les effets de cette fiscalité, nous en reparlerons tout à l'heure. Nous allons en 2010 ralentir notre investissement; il est estimé aujourd'hui à 8,5 M€ ce qui est déjà une somme importante mais qui est en baisse par rapport à celle de l'année dernière, je le reconnais bien volontiers. Ensuite le budget que nous proposerons- nous allons commencer à en débattre ce soir - aura une forte connotation sociale. Nous allons renforcer les moyens pour le CCAS, notamment en moyens en personnels, nous avons besoin de faire une analyse des besoins sociaux de la ville et bien entendu, même si la ville n'a pas une compétence sociale - c'est le Conseil Général - nous sentons bien, nous voyons bien que les sollicitations sont sans cesse plus importantes, sans cesse d'une gravité plus grande aussi et que nous avons aussi besoin de répondre à ces détresses que nous côtoyons malheureusement chaque jour. J'évoque les mesures sociales qui vont être très fortes dans notre budget, nous allons travailler sur une révision des tarifs de la restauration scolaire. Nous allons modifier les quotients, nous allons les retravailler. Bien sûr, la part des familles, pour certaines familles, sera portée à la baisse, ce qui aura un effet direct sur les finances de la ville. C'est vous dire que la participation de la ville sera supérieure à ce qu'elle était durant les années précédentes, notamment en 2009, mais les premières estimations que l'on peut faire sont d'environ plus 80 M€ pour la part de la ville, ce qui est bien entendu très important, mais là encore, le contexte économique, le contexte social ... On a reçu des gens qui me disent : « on ne peut pas payer, voyez vous, monsieur le Maire, on ne peut pas payer 1,90 €, premier prix, pour nos enfants, donc on ne les met plus à la cantine ». Que font les petits ? Et bien, ils ne mangent pas ! Donc, on ne peut pas se satisfaire de cette situation et nous espérons ainsi rendre accessible la restauration à tous. Malgré ceci, nous allons quand même dans les dépenses que nous allons engagées, dans l'investissement que nous allons faire, nous allons rentrer dans des phases importantes, et je pense notamment au Gour de l'Arche puisque les premiers travaux vont débuter, l'expropriation que nous avons lancée est en phase d'évolution donc on peut imaginer acquérir le terrain et le payer en 2010. Acquérir le terrain, payer les premiers travaux, c'est une opération lourde et longue qui débute. Bien sûr, nous allons construire ce que nous avons lancé : le restaurant scolaire de Clos-Chassaing, nous allons construire la maison de quartier St Georges, rendre accessible le théâtre aux personnes handicapées, une dépense aussi importante, nous allons pour le confort de nos salariés construire ce qu'on appelle le « dépôt Balout » qui est en définitive un atelier municipal, un atelier de stockage, un entrepôt pour nos personnels, pour améliorer leurs conditions de travail, pour essayer de regrouper un certain nombre de services qui sont éloignés de nos ateliers, nous allons bien sûr continuer nos travaux d'été dans les écoles, l'entretien du patrimoine, la voirie, et la voirie vous devez faire comme moi, vous devez constater qu'avec l'hiver rigoureux que nous avons eu, elle se dégrade chaque jour davantage, et pour mettre de l'enrobé à froid cela coûte cher. Ensuite nous avons décalé, reporté à la demande des commerçants la rénovation de la rue de la République dont le coût était estimé à 650 000€. On pourra vous donner les raisons de ces reports, les travaux seront engagés début février de l'année prochaine. Nous allons réaliser les travaux de la piste d'athlétisme au stade Francis Rongieras, acquérir les gradins que vous connaissez, et puis naturellement nous allons procéder à l'acquisition de matériel informatique, du mobilier urbain, du matériel pour les espaces verts.

Voilà les grandes lignes de nos orientations budgétaires, mais je vais laisser la parole à François BOUDY, pour vous présenter les premiers éléments beaucoup plus détaillés que je viens de le faire, sur le compte administratif et ensuite, sur le budget primitif. Ce que je vous propose, si vous en êtes d'accord, c'est que l'on examine le budget de l'aéroport comme c'est un budget annexe, après avoir examiné et débattu les orientations budgétaires.

Monsieur BOUDY

Dans un contexte très difficile le gouvernement réduit ses dotations et modifie la fiscalité : les collectivités peineront cette année encore pour construire leur budget. La situation financière de la ville constatée en 2008 nous a conduits à augmenter de 5% la fiscalité en 2009. C'était une nécessité afin de stopper la mécanique de l'appauvrissement de la capacité d'autofinancement de la ville.

En conséquence, il a fallu rationaliser l'organisation des services et maîtriser nos dépenses. Les différents tableaux font apparaître un contrôle des dépenses 2009 et la poursuite de la réorganisation de l'administration.

En matière de politique salariale, l'effort de maîtrise des effectifs a été poursuivi. Après une hausse de + 0,3% en 2008, la charge 2009 est quasiment égale à celle de 2008, ce qui signifie une nette baisse en euros constants depuis 2 ans.

A un rythme de plus de 3% par an de l'évolution de la masse salariale constatée à Périgueux depuis 2001, le graphique page 5 du rapport fait apparaître une non-dépense de presque 2 millions d'euros.

La maîtrise de nos dépenses concerne aussi l'enjeu des fluides.

L'augmentation des coûts énergétiques en particulier l'électricité et le gaz est due à deux facteurs : augmentation des prix et augmentation des surfaces (Filature de l'Isle, Vesunna, ...)

C'est pourquoi il y a un enjeu stratégique à la maîtrise des dépenses énergétiques d'où le recrutement d'un technicien énergie en septembre 2009 et un plan d'amélioration énergétique inscrit au PPI.

La maîtrise de nos dépenses provient aussi des résultats positifs d'une politique rigoureuse de réduction des coûts. La renégociation des contrats de téléphonie et des photocopieurs a permis de réaliser de substantielles économies. De plus les nombreuses interconnexions de sites vont permettre d'amplifier ce mouvement.

Une politique active des cessions a permis de limiter le recours à l'emprunt et d'améliorer la capacité à financer les investissements de la ville.

Les graphiques des pages 7 et 8 du rapport sont édifiants à cet égard. Nous enregistrons une hausse de 705 000 € de la capacité d'autofinancement brute et nous constatons une légère hausse de l'épargne nette s'élevant à 1,2 M€ qui constitue la capacité à investir.

S'agissant de l'analyse de la dette et de la trésorerie nous constatons que l'encours de la dette fin 2009 s'élève à 41,4 M€ contre 41,09 M€ fin 2008, cette faible augmentation s'explique par un remboursement en capital important en 2009 (plus de 3,7 M€) et par un recours à l'emprunt pour couvrir les investissements de 2009 (soit 11,7 M€) limité à 4 M€.

Cette faible progression de l'en cours et la remontée de l'excédent brut courant ont ramené les délais de désendettement à 8,4 ans en 2009 au lieu de 12,6 en 2008.

On peut dire que la dette est toujours saine et sans risque majeur, son taux moyen s'élève à 3,54% et la durée de vie moyenne de la dette est de 7,95 ans.

La dette était performante mais trop risquée (duration trop courte, mobilisation de la CAF trop importante). Après la renégociation avec DEXIA, la dette est plus soutenable mais l'épargne brute est toujours insuffisante.

Nous avons réalisé en décembre 2009 un emprunt de 4 M€ auprès de la Société Générale.

Le renouvellement du contrat "ligne de trésorerie" de 4 M€ après appel d'offres a été signé avec DEXIA Crédit Local de France.

S'agissant des réalisations 2009 le tableau présenté en page 9 permet d'avoir une vue d'ensemble des réalisations du budget principal.

L'excédent de la section de fonctionnement couvre normalement le déficit de la section d'investissement et dégage un excédent de clôture proche de 600 000 €.

Le camembert retraçant la répartition des subventions 2009 aux associations est établi sur la base des aides accordées au secteur associatif (hors CCAS). Il ne peut être comparé à celui concernant les subventions 2008 pour deux raisons. Ce dernier comportait la subvention pour la restauration scolaire et intégrait la subvention du CCAS au titre des interventions sociales, santé et famille.

Le tableau de la page 15 établit l'évolution du montant des investissements réalisés et de leur financement par l'emprunt d'une part et les principales réalisations que ce soit en acquisitions et en travaux d'autre part lesquelles représentent 99 % des crédits votés. Dans le même temps les subventions prévues pour des travaux terminés ont été encaissées.

Cela s'appelle de la bonne gestion, n'en déplaise à ceux qui pensent le contraire.

Nous vous présentons un tableau comparatif des revenus fiscaux des foyers de Périgueux et de 7 communes de l'agglomération. Il fait apparaître que les habitants de la Ville de Périgueux ont des besoins sociaux plus importants que ceux des villes qui l'entourent et supportent pourtant dans leurs impôts des charges de centralité élevées.

La situation économique des très nombreuses familles nous impose donc une solidarité renforcée et une réponse sociale plus soutenue envers les plus fragilisés. Le prochain budget du CCAS tiendra compte de cette priorité et les tarifs de la cantine seront revus avec de nouvelles clés de calcul des coûts familles.

La préparation du budget primitif 2010 s'annonce encore cette année très difficile. Notre priorité est d'agir sur le fonctionnement et la capacité d'auto financement avec la volonté de maintenir malgré tout un niveau élevé de service public dans un contexte financier hyper tendu. Le budget primitif 2010 doit être parfaitement maîtrisé en cherchant à utiliser toutes les marges possibles et les leviers disponibles pour une efficacité renforcée.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, leur niveau dépend fortement du contenu du PLF 2010 :

Les dotations de l'Etat se résument à une croissance limitée de l'inflation, une progression insuffisante de la DGF et une baisse des variables d'ajustement. Pour 2010 l'indexation de cette DGF ne se fait plus que sur la moitié de l'inflation, soit + 0,6%. Pour notre BP 2010 la dotation forfaitaire, versée par l'Etat, sera diminuée de 123 500 € par rapport à 2009. La dotation de solidarité urbaine sera maintenue au niveau de 2009.

Pour la fiscalité, les valeurs locatives des bases sont revalorisées forfaitairement dans le PLF de 1,2 % contre 2,5 % en 2009. Les taux qui seront votés par la ville en 2010 ne varieront pas. Les compensations d'exonérations enregistrent une baisse de 6 %. S'agissant de la fiscalité indirecte il semble prudent de n'inscrire que 600 000 € pour la taxe additionnelle aux droits de mutation et 500 000 € pour la taxe sur l'électricité.

Pour les autres recettes, elles comprennent principalement des produits de divers services (crèches, entrées, droits de voirie, remboursements de sinistres, participation CAF au titre du contrat enfance et jeunesse et la redevance fermiers (450 000 € de prévisions).

S'agissant des dépenses de fonctionnement, elles nécessitent une maîtrise indispensable :

Les charges courantes et obligatoires sont en augmentation compte tenu essentiellement des charges incompressibles (contrats d'entretien, de maintenance, électricité, contingents ...).

Les charges de personnel doivent, à l'instar des deux années précédentes être parfaitement régulées tout en tenant compte des derniers recrutements et de l'augmentation du point d'indice.

Les autres charges de gestion courante concernent essentiellement les subventions allouées aux associations, en cours d'arbitrage, ainsi que diverses participations que la ville octroie à des organismes (centre de secours et d'incendie, écoles privées).

Pour les charges exceptionnelles la subvention d'équilibre au budget annexe pour le fonctionnement de l'aéroport devrait se situer entre 180 000 et 200 000 €.

Les charges financières vont diminuer d'environ 400 000 € (1,4 M€ contre plus 1,8 M€ en 2009).

Pour la section d'investissement, le remboursement de l'annuité en capital baisse et s'élève à 2,9 M€ compte tenu de la renégociation de l'emprunt DEXIA.

Le programme d'investissement 2010 est en diminution mais reste très élevé.

S'agissant des recettes, l'autofinancement que pourra dégager la section de fonctionnement ne peut encore être évalué cependant une première simulation a permis d'aboutir aux hypothèses suivantes :

subventions d'investissement = 1,1 M€ de recettes, amendes de police = 550 000 €, FCTVA sur la base des investissements 2009 = 1,1 M€ environ, produits des cessions estimés à 1,15 M€, remboursement de droit à la TVA (AOL) à hauteur de 100 000 €, dotations aux amortissements.

Monsieur le Maire

Merci, voilà donc les grands axes, je vais ouvrir le débat et donner la parole aux personnes qui le souhaitent.

Monsieur MINGASSON

Merci Monsieur le Maire. La discussion de ce soir, est effectivement à la fois traditionnelle et importante puisqu'elle doit conduire à l'adoption du budget lors de nos prochaines réunions. Je vous donnerai bien volontiers acte de deux choses. La première c'est que le contexte national est effectivement difficile, une certaine confusion règne actuellement sur la portée pratique de la réforme du financement des collectivités locales. A vrai dire, en ce qui nous concerne nous sommes moins atteints par la réforme de la taxe professionnelle que par la réorganisation de l'architecture fiscale, la réallocation des recettes fiscales aux diverses collectivités partie prenantes. De ce point de vue là d'ailleurs je comprends que M. Cazeau ait davantage de craintes à nourrir que vous et il faut s'en féliciter. Chacun voit midi à sa porte. D'autre part je comprends que ce contexte national est lui-même contraint c'est vrai, l'indexation des dotations de l'Etat obéira à une indexation moins favorable qu'elle ne fut, voilà pour un premier point.

Le deuxième point, c'est que je viens également vous donner acte qu'en 2009 des désinflation favorables ont pu être notées qui concernent notamment - vous l'avez souligné vous-même - la performance d'investissement qui est très voisine de ce que vous projetiez et qui sans doute a été impulsée par le désir d'accéder au remboursement anticipé de la FCVA. Il fallait réussir pour obtenir ce supplément de financement et je comprends que vous avez mis toute l'énergie nécessaire pour y parvenir. Ceci étant si les inflexions sont bonnes encore faut-il se méfier de certaines apparences notamment sur deux fronts. Tout d'abord pour tirer satisfaction, de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, quand on y regarde de près, qu'est-ce qui nourrit cette satisfaction ? Une diminution des charges générales, mais qui en réalité est due à quoi ? A un transfert de charges du budget de fonctionnement vers le budget d'investissement. Au lieu de louer des machines de bureau et vos commodités informatiques, vous les avez achetées donc ça s'est traduit par une diminution des dépenses de fonctionnement et une augmentation corrélative des dépenses d'investissement. C'est d'ailleurs ce que j'avais appelé, ce n'était pas très gentil, des dépenses d'investissement de poche, vous les avez faites, évidemment, ça alourdit la section d'investissement et a allégé d'autant par miracle la section des dépenses de fonctionnement. Maintenant pour ce qui est de la stabilisation des dépenses de personnel. Elle paraît a priori assez remarquable, je ne relèverai pas la présentation, un petit peu tendancieuse faite par Monsieur BOUDY, qui me rappelle la comptabilité budgétaire italienne, les italiens ont cette particularité étonnante de faire apparaître des économies sur des dépenses virtuelles, alors évidemment on peut se donner le beau rôle, mais lorsque vous économisez par rapport à des dépenses qui n'existent pas, ce n'est pas très difficile d'arriver à des chiffres remarquables. Non, la réalité c'est que la stabilisation des dépenses de personnel me paraît liée à deux phénomènes concomitants. D'autre part vous avez certainement retardé le recrutement du personnel de remplacement, vous n'avez fait que le retarder, pourquoi ? Je constate qu'au 31 décembre 2009, les effectifs pourvus n'auront diminué par rapport à ceux de l'année précédente que de 10. 10 personnels sur 700, vous avouerez que ce n'est quand même pas beaucoup. Donc l'économie vient du retard dans le recrutement et non pas dans la diminution, et d'autre part il est vrai aussi que lorsque vous renouvelez le personnel, vous prenez sans doute du personnel plus jeune que celui qui vous quitte, et donc il y a un effet de rajeunissement du personnel qui induit évidemment une certaine économie. C'est ça la réalité et ce n'est pas plus que ça ! Par contre si l'on regarde les charges courantes, là, on s'aperçoit que la croissance a été tout à fait considérable. Près de 13% alors ce sont vos choix politiques, peut-être, ils sont ce qu'ils sont et en dépit des remarques faites tout à l'heure par Monsieur BOUDY, je constate quand même que vous avez cette année davantage privilégié le sport que le domaine social mais ceci c'est votre choix politique et c'est à vous de l'assumer. Maintenant qu'en est-il de la consolidation financière qui aussi paraît tout à fait conséquente. J'avoue d'ailleurs que la presse m'a apporté un élément d'incertitude lors de la conférence que vous avez faite hier. Moi j'étais resté sur l'idée que l'épargne nette en 2009 était redevenue positive, ceci dit elle n'avait été négative qu'une année, elle est redevenue positive à hauteur de 1,2 M€ et dans la presse vous dites 720 000€ alors quelle est la réalité ? Je ne sais pas ce qu'il en est.

Toujours est-il que le mérite de faire voir apparaître cette épargne nette existe mais reconnaissez quand même qu'il est assez modeste, pourquoi ? Parce que ce n'est pas très difficile de faire apparaître une épargne nette, en augmentant la charge fiscale de 8,3% par ménage. C'est l'augmentation des impôts que vous avez imposé avec votre budget 2009, et d'autre part, à partir du moment où on a une politique délibérée et constante dont vous assumez la responsabilité de liquidation du patrimoine, tout ça fait quand même des recettes plus que des recettes de poche et il est normal que cela se traduise tout de même par un minimum d'épargne. J'en viens maintenant, si vous voulez bien aux orientations pour 2010 et au-delà, c'est bien un peu ça l'idée de situer les perspectives à court et moyen terme. Alors de ce point de vue là, Monsieur le Maire, je reviens à mon dada, les dépenses de personnel, l'audit KPMG dont vous avez fait vôtre les conclusions disait que l'on pouvait faire mieux avec moins, moins de ressources humaines. Compte tenu de la façon dont Monsieur BOUDY a présenté l'évolution de ces sections l'année prochaine, on peut avoir des doutes sur le fait de savoir si la performance de 2009 sera reconduite en 2010 puisque les incertitudes selon vous tiennent à des recrutements à venir. Au delà de 2010 à vrai dire Monsieur le Maire le problème est de savoir si vous avez ou non l'intention de vous fixer des objectifs en ce qui concerne la part relative du personnel dans le budget de fonctionnement à l'horizon de la fin de votre mandat d'élu. C'est ça le vrai problème, s'il y a une politique, elle doit se traduire dans la durée. Or, la part relative des dépenses de personnel dans le budget de fonctionnement au cours des deux dernières années est passée de 56% à 54%. C'est un progrès mais tout de même modeste et qui n'est certainement pas le but, l'aboutissement de vos objectifs. Alors je sais bien que Monsieur Auzou a tendance à fixer les références, mais en ce qui concerne le budget de la commune de Boulazac qui a le même périmètre de responsabilité que vous et sans doute un peu supérieur, il dit que les dépenses de personnel représentent 37% de son budget de fonctionnement. Je ne pense pas qu'il soit nécessairement raisonnable de vouloir atteindre les mêmes objectifs mais il me semble que vous devriez vous fixer au moins comme objectif de descendre sous la barre des 50%. J'aimerais savoir quel est votre sentiment à cet égard.

Deuxième observation concernant les orientations 2010, si j'essaie d'intégrer des circonlocutions avec lesquelles Monsieur BOUDY a essayé de nous caractériser l'évolution de la dépense de fonctionnement

d'une part, les recettes de fonctionnement d'autre part, l'année prochaine, j'ai le sentiment qu'il n'est pas sûr que l'épargne nette l'année prochaine soit à la hauteur de ce que nous avons obtenu en 2009. Si c'était le cas, est ce que ceci veut dire Monsieur le Maire que bientôt vous allez devoir, vouloir jouer avec l'idée d'une nouvelle augmentation des impôts ? Car c'est ça qui intéresse les périgourdins par rapport aux évolutions qui nous attendent.

Et j'en terminerai avec quelques observations sur le programme pluriannuel d'investissement sur lequel Philippe CORNET veut avoir une analyse plus pointue, je dirai simplement que votre programme quinquennal est tout à la fois conséquent, mais relativement sans relief, si l'on exclut le programme de l'ANRU d'une part, et puis la façon dont vous venez de repêcher à la sauvette une idée de la municipalité précédente concernant ...

Monsieur le Maire

Laquelle ?

Monsieur MINGASSON

... concernant le complexe commercial de centre ville.

Monsieur le Maire

Tiens, tout le monde va sourire dans Périgueux en vous entendant dire cela.

Monsieur MINGASSON

Oui, oui Monsieur le Maire

Monsieur le Maire

Je n'avais pas vu, pas lu.

Monsieur MINGASSON

Et bien vous aviez mal lu le programme Périgueux 2010

Monsieur le Maire

Pourquoi vos amis ne l'ont-ils pas fait ?

Monsieur MINGASSON

Le problème n'est pas de le faire, le problème est d'en avoir l'idée. Monsieur le Maire mon point de vue sur le programme d'investissement n'est pas tellement là. Il est de vous suggérer la chose suivante ...

Monsieur le Maire

Vous voulez tout faire, alors qu'est ce que vous me suggérez ? Cela m'intéresse.

Monsieur MINGASSON

Je vous suggère de compléter la programmation pluriannuelle de vos investissements par une maquette de leur financement afin de faire apparaître en prévision la façon dont vous avez l'intention de financer ce programme étant donné qu'il y a 4 recettes principales, c'est l'autofinancement, ce sont les cessions immobilières, c'est l'emprunt, et ce sont les subventions. L'intérêt se serait d'avoir une pure prévision car je pense que vos services sont suffisamment qualifiés, ingénieux pour le faire déjà pour eux-mêmes donc cela permettrait d'avoir une transparence car évidemment ils le font eux-mêmes mais à partir du moment où vous vous êtes fixés à vous-même de considérer que l'autofinancement est un objectif et non pas un résidu ...

Monsieur le Maire

Ecoutez, est-ce que vous pouvez « ramasser » vos affaires ?

Monsieur MINGASSON

Et bien, j'ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

Je ne sais pas comment on va procéder ...

Monsieur MINGASSON

Je regrette de vous avoir ennuyé ce qui prouve que nous n'avons pas les mêmes intérêts dans la vie mais c'est normal et je terminerai avec trois questions :

- avez-vous ou non un objectif en question de dépenses de personnel ?
- quelles sont vos intentions fiscales au-delà de 2010 ?
- avez-vous un objectif d'autofinancement en ce qui concerne le financement des investissements ?

Monsieur le Maire

Vous ne m'ennuyez pas du tout. Je ne sais pas comment on va pouvoir organiser les débats parce que vous parlez abondamment de choses, elles sont intéressantes, certes. Je ne sais pas s'il faut que je vous réponde ou si je donne la parole à Monsieur CORNET tout de suite parce que je risque d'oublier dans cette foultitude de questions d'importance bien diverses, certaines sans grande d'ailleurs, mais je ne voudrais pas en oublier. Je vais répondre à Monsieur MINGASSON sur le constat qu'il a fait, je vois que vous n'êtes pas d'accord avec vos amis sur la politique conduite au niveau national puisque ...

Monsieur MINGASSON

Je vous ai déjà dit que je n'avais pas d'amis au gouvernement.

Monsieur le Maire

Mais vous en avez près de vous qui le représente, et c'est leur droit, je le respecte et c'est respectable, c'est aussi votre droit d'être amis, vous travaillez ensemble, vous communiquez ensemble, vous faites peut-être campagne ensemble, mais bon, moi je prends acte de cette déclaration vous faites en définitive le constat de la difficulté de gérer une collectivité, y compris une collectivité comme celle de Périgueux compte tenu des réformes annoncées, des incertitudes que nous avons aujourd'hui, des dotations incertaines de l'Etat. Alors je passe le petit commentaire malicieux sans grand intérêt sur le FCTVA, ça vous ennuie, je le comprends, cela vous ennuie qu'on ait atteint nos objectifs, ça vous ennuie qu'on réussisse, ça vous ennuie qu'on redresse les finances de la ville. Bon, je comprends que vous passiez du temps à nous critiquer sur cette façon de faire, ça vous ennuie qu'on ait une maîtrise des dépenses, ça vous ennuie qu'on maîtrise les charges en personnel, qu'on ait en définitive une réorganisation des services qui d'ailleurs ne fait pas subir de conséquence, ni sur le service à la population, ni sur la qualité de la ville. Par exemple là où il y avait 3 personnes dans le service des appariteurs, on n'en a mis qu'une. Quand il y avait un chauffeur à temps plein, il y a un chauffeur occasionnel. C'est peut-être pour ça que vous recevez les invitations un peu tardivement ? On a réorganisé, on a embauché comme nous l'a fait remarquer le cabinet KPMG, on a embauché de la matière grise parce qu'il n'y en avait pas dans cette ville, il n'y en avait pas assez, vous pouvez rire Monsieur CORNET, donc nous en avons embauché, et d'ailleurs les effets se font sentir tout de suite.

Sur les problèmes de personnel parce que c'est un problème sensible et je ne voudrais pas avec les propos que vous tenez que le personnel puisse penser que nous cherchons à faire des économies sur la masse salariale mais tout de même il faut dire les choses, si nous avons continué sur le rythme des années précédentes nous aurions, en dépenses cumulées 2008 + 2009, une masse salariale qui aurait évolué de 1 980 000€ en plus. Ce ne sont pas des économies virtuelles, Monsieur MINGASSON.

Monsieur MINGASSON

Absolument.

Monsieur le Maire

Rien ne vous permet de dire ceci, aucun élément ...

Monsieur MINGASSON

Les dépenses n'ont pas eu lieu, alors ce n'est pas difficile de faire des économies.

Monsieur le Maire

Si nous avons continué sur ce rythme là, voilà ce que cela nous aurait donné. Sur le reste, sur notre programme, notre PPI sans relief, c'est votre droit de le juger ainsi, c'est vrai que l'on va faire des écoles, c'est peut-être quelque chose qui pour vous n'a pas d'importance, c'est votre droit, nous pensons, nous, au contraire que c'est quelque chose d'important.

Lancer une étude qui n'a jamais été faite sur la rénovation du quartier de la gare pour ensuite engager des travaux d'amélioration, vous pouvez considérer que cela n'a pas grand intérêt pour les populations.

Lancer une étude aussi comme nous allons le faire et j'espère que vous allez la voter sur le réaménagement des boulevards, vous pouvez considérer que c'est quelque chose de sans relief et sans intérêt pour Périgueux.

C'est votre droit, nous on ne partage pas votre point de vue, on le fera. Alors j'entends dire que Périgueux n'a pas de projets, moi, je trouve que Périgueux a beaucoup de projets. Vous critiquez et c'est votre droit là encore, le déménagement de la mairie, là encore c'est une amélioration des services que nous voulons donner à la population, au personnel, nous avons effectivement saisi une opportunité unique. Alors sur les 3 questions que vous avez posées :

Au niveau du personnel, je suis très clair, le rythme d'évolution des charges en personnel ne pourra pas être maintenu au rythme des 2 années qui viennent de s'écouler. Ce n'est pas possible. Nous aurons une évolution qui se situera aux environs de 1,5%, 2% par an. Je vous l'annonce très clairement voilà, c'est comme ça, avec tous les problèmes que cela engendre, toute les situations, le glissement du GVT, du glissement vieillesse, la promotion de personnel et puis il y aura forcément quelque recrutement mais je pourrais vous donner la liste si vous le souhaitez des réorganisations.

Sur la fiscalité, vous qui analysez de manière fine les chiffres, vous auriez dû observer, c'est peut-être une lacune, une faiblesse ou un moment d'inattention de votre part que la recette produite par l'augmentation de la fiscalité et je vous rappelle que nous augmentons les taux et pas les bases, nous avons augmenté les taux de 5%, ce qui a produit une recette complémentaire d'environ 1,5 M€. Nous avons eu des recettes en moins qui nous laissent de disponible 244 000€ seulement, et puis je peux vous donner bien entendu le détail parce que c'est ce qui vous intéresse d'avoir ces recettes en moins. 492 000€ de dotations en moins, 320 000€ de droits de mutation en moins et parce qu'il y a un dispositif comptable de la Lyonnaise des Eaux qui nous a engendré une recette en moins de 472 000 € en 2009. Voilà, vous avouerez que sur cette recette fiscale, la part disponible pour de l'investissement et du fonctionnement est bien mince et que si nous n'avions pas fait de fiscalité comme l'a dit à juste raison Monsieur BOUDY, nous aurions été dans une situation très préoccupante, et que cette capacité d'autofinancement que nous sommes en train de créer, de renouveler de manière dynamique pour l'avenir, nous ne l'aurions pas eu.

Je crois qu'il y a une autre question, mais celle-ci c'est sur la maquette financière de nos investissements, écoutez Monsieur MINGASSON à chaque budget vous découvrirez, vous aurez le plaisir, je peux le dire comme ça, le plaisir de découvrir les financements de nos projets. Et donc chaque année, nous présentons en budget, comme il se doit, comme nous devons le faire, notre programme d'investissement, et nos financements avec les recettes que nous avons de disponible ou l'emprunt. J'insiste et je laisse le commentaire à Monsieur BOUDY, vous avez employé un terme qui n'est pas très gentil à notre égard, vous avez dit que nous étions entrain de dilapider le patrimoine de la ville ...

Monsieur MINGASSON

Liquider, liquider...

Monsieur le Maire

Dilapider ou liquider, pour moi c'est à peu près pareil ...

Monsieur MINGASSON

Non, non, mais je vous en prie ...

Monsieur le Maire

Je voudrai vous faire observer quand même que si vous considérez que l'acquisition de l'ex chambre de commerce et d'industrie ne représente aucune valeur pour la ville, je vous laisse libre de votre choix.

Monsieur BOUDY

Je reviens sur les charges de personnel puisque vous parlez de dépenses virtuelles. Effectivement, ces 2 M€, on ne les a pas dépensés, je suis d'accord, mais je voudrais vous rappeler quand même que la moyenne sur 2001- 2007, moyenne d'augmentation de 3,4% sauf en 2003, où il y a eu transfert de personnel de la piscine et que depuis 2 ans, l'augmentation est de 0%. D'autre part, vous avez émis des doutes sur les chiffres d'autofinancement, je vous rappelle que la hausse de la capacité brute était de 705 000€ alors qu'en 10 ans nous avons perdu entre 1 et 3 millions, d'ailleurs les tableaux des pages 7 et 8 sont assez édifiants à ce niveau là, et en ce qui concerne la capacité nette à investir je rappelle bien que c'est 1,2 M€. L'an dernier, elle a été négative donc si nous n'avions pas augmenté les impôts nous serions à moins ... et ainsi de suite. Ce n'est pas comme ça que l'on fait des investissements Monsieur MINGASSON.

Monsieur MINGASSON

Mais ces 700 000 € ...

Monsieur le Maire

Attendez Monsieur MINGASSON, je ne vous ai pas donné la parole, c'est à Monsieur CORNET.

Monsieur CORNET

Je vais vous reposer la question alors ...

Monsieur le Maire

Reposez la question de Monsieur MINGASSON si vous voulez.

Monsieur CORNET

Oui, Monsieur le Maire, merci de me donner la parole, effectivement en entendant le rapport de Monsieur BOUDY sur ces orientations budgétaires et le fait que vous soyez très satisfait, je me disais, je me rappelais le mot de Chamfort qui disait que « la modestie n'est que le désir d'être loué deux fois ». L'avantage avec vous, c'est que l'on n'a pas besoin de vous louer deux fois puisque vous le faites de manière tout à fait singulière. Nous sommes dans le cadre d'orientations budgétaires je prends bien évidemment à mon compte ce qui a été indiqué par Jean Paul Mingasson, nous faisons peut-être une campagne parallèle mais lorsqu'il s'agit de discuter de dossiers municipaux, vous avez compris que nous étions tout à fait unis et que nous préparions ensemble ce conseil municipal. Dans le cadre de ces orientations budgétaires, j'ai entendu effectivement un certain nombre de remarques, je ne reviendrais pas sur ce qui a été d'ores et déjà évoqué mais j'entendais notamment que nous avions sur la partie fonctionnement à nous louer du maintien de la masse salariale en tout cas de ce qu'elle pesait dans le budget de la municipalité et que nous avons une perle en matière d'écho-achat en la personne de Monsieur Desmaison qui avait fait des miracles en matière de gestion des fluides et de politique d'achat, ce qui permettait de revenir dans des proportions absolument significatives. En ce qui concerne le personnel, j'ai bien noté que vous aviez un impérieux besoin de matière grise cela fera bien plaisir à un certain nombre de vos collaborateurs qui se trouvent derrière vous mais je note surtout que ...

Monsieur le Maire

Ils en font partis.

Monsieur CORNET

Bien sûr mais vous n'avez pas dit qu'il n'y avait pas de matière grise, vous avez dit que vous l'avez renouvelé, vous avez maintenu un certain nombre de personnel. Je dois avouer avoir été assez surpris lors de la commission des finances où des documents nous ont été transmis, et je me suis ouvert auprès de votre adjoint et de votre directeur, en indiquant qu'il me semblait qu'il y avait quelque chose qui ne collait pas ou qui était assez surprenant dans la mesure où nous avons eu un recrutement de cadres de manière assez importante notamment sur le deuxième semestre 2009 et que nous avons un maintien de cette masse salariale. Il nous a été remis à la commission des finances un document attestant d'un nombre de personnes qui figuraient dans le cadre du personnel présent au 31 décembre 2009. Il apparaissait un nombre de personnel titulaire de 574, de stagiaires de 26, et un personnel non-titulaire de 73. Je faisais valoir que par rapport au personnel présent, figurant dans les documents des orientations budgétaires de 2008, nous avons une diminution relativement importante puisque le personnel titulaire à l'époque était de 580, un personnel stagiaire de 23, et un personnel non titulaire de 93, ce qui faisait en gros une trentaine de personnes en moins. Je trouvais qu'il y avait une raison à ce maintien malgré des embauches de cadres supérieurs, on m'avait indiqué qu'il y avait une partie de départs en retraite qui n'avaient pas été remplacés, des départs tout court qui n'avaient pas été remplacé et que dès lors il y avait eu une diminution du personnel. J'ai été très surpris de voir que 8 jours après, pour le conseil municipal un autre document nous a été transmis et que d'un seul coup le personnel non titulaire repassait de 73 à 89. Alors peut-être, il y a une théorie de Lavoisier « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », mais j'aurais voulu avoir quelques explications sur cette trentaine de personnel qui a disparu puis réapparu en moins de 10 jours dans votre municipalité.

Deuxième remarque, c'est sur la gestion des fluides et sur les coûts engendrés, l'économie engendrée par des achats, je ne reprends pas les explications de Jean- Paul MINGASSON, mais il est évident qu'à partir du moment où vous avez décidé de changer une grande partie de l'informatique et de la partie bureautique de cette municipalité et que vous l'avez remplacé par de l'acquisition, on fait bien évidemment - il ne faut pas être grand comptable pour le dire - on fait bien évidemment des économies de crédits baux puisqu'ils n'existent plus et on le remplace par de l'investissement avec de l'amortissement. Lorsqu'on sait que la durée de vie de ce matériel est de 3 ans pour l'informatique et de 5 ans pour la bureautique, il faut savoir si le 1 M€, que vous avez mis en 2009 est finalement une véritable économie. Monsieur Laporte me dit non, mais je reprends les chiffres qui sont dans vos documents, il faut savoir si ces chiffres sont réels ? Est-ce qu'il était nécessaire de recâbler toute une partie de cette mairie, sachant que nous allons déménager d'ici 2 ou 3 ans ? Est-ce qu'il était nécessaire de faire des investissements lourds avec des rachats de contrats de crédits baux puisque les contrats n'étaient pas arrivés à terme ? Ce qui a donné un surcoût dans le rachat, est-ce que cela était véritablement nécessaire ? Mais en tout état de cause nous ne pouvons pas purement et simplement dire qu'on a acheté et que d'un autre côté on a perdu.

Dernier point sur ces économies d'échelles, j'ai une question qui me turlupine un peu. Lorsque l'on voit que sur les diminutions de flux, je me félicite de la diminution du chauffage mais je voudrais quand même avoir quelques explications notamment sur le poste carburant qui serait passé de 2007 de 419 000 €, à 2009 à 177 000€, je n'ai pas cru comprendre qu'on avait pas mis tout électrique encore à Périgueux et je dois avouer que cette différence me surprends quand même quelque peu. Pour ce qui est, là encore dans le budget de fonctionnement de la réforme des cantines scolaires ou en tout cas le fait que vous ayez décidé de modifier les tranches de cette cantine scolaire, je voudrais quand même rappeler que c'est sur intervention de Madame SANJUAN que cela a été - ça vous fait mal de le dire mais je le répète parce que c'est grâce à Madame SANJUAN relayée par - mais oui, Monsieur le Maire, lorsqu'on veut tout dire, il faut tout entendre, et c'est grâce à Madame SANJUAN et au relais médias le lendemain que vous avez pris en considération ces difficultés et que l'AOL dans la semaine qui a suivi a réuni au Théâtre l'ensemble des parents d'élèves et des professeurs pour arriver à éteindre l'incendie qui avait été allumé à cette occasion puisqu'on a pu comparer ce qui existait avec les charges de la communauté. Pour l'instant l'incendie n'est pas tout à fait éteint Monsieur le Maire, voilà ce que je voulais vous dire sur la partie fonctionnement. Sur la partie investissement, encore une fois sans revenir sur ce qu'a indiqué Monsieur MINGASSON, nous arrivons à un programme d'investissement qui est conséquent pour 2009, il est conséquent pourquoi ? Bien évidemment, il y avait la carotte importante pour la ville - et vous avez bien fait de le faire Monsieur le Maire - la carotte du FCTVA où il fallait arriver à avoir un taux d'investissement qui soit similaire à celui de l'année précédente et qui permette cette dotation très importante, et c'est dans ces conditions qu'on a effectivement accéléré je dirais un certain nombre de choses, l'acquisition de la mairie, les camping-cars, l'acquisition du matériel qui rentre pour 1 M € ce qui n'est pas neutre, bref vous avez fait ce que vous aviez à faire pour obtenir ce FCTVA et je dirai que c'était une bonne chose pour la ville de le faire. Néanmoins comme il vous l'a été indiqué lors des précédents conseils municipaux, ce FCTVA c'était aussi pour relancer aussi le travail de nos entreprises à Périgueux et en Dordogne. C'était aussi pour relancer l'économie. Je

note que sur les 11 M€, il y a pratiquement 4 M€ passés sur des acquisitions pures. C'est-à-dire pas de travaux qui donnaient du travail à nos entreprises à un moment où elles en avaient un impérieux besoin et au moment où le FCTVA avait été institué pour le faire. Autre point concernant ces investissements, c'est le fait qu'entre le budget 2009 et le budget 2010, nous avons augmenté sur votre mandature, donc sur le programme d'investissement, nous avons augmenté entre cette année et l'année dernière de 10 M€. 10 M€, soit une année d'investissement. Sur les orientations budgétaires que vous nous avez présentées l'année dernière nous étions à 59 M€ et sur les orientations budgétaires que vous nous présentées cette année nous sommes à 69 M€. Evidemment je reprends tout à fait à mon compte l'interrogation de Monsieur MINGASSON sur le fait de savoir comment vous allez le financer ? Parce que j'ai bien entendu ce qu'indiquait Monsieur BOUDY, on a renégocié les emprunts, on a rallongé la durée des emprunts mais ce qui nous donne donc à moyen terme et à long terme encore moins de marge de manœuvre et que sur ces investissements relativement importants, nous n'avons aujourd'hui pas véritablement de visibilité sur les recettes fiscales. Je note en reprenant ces 10 M€ supplémentaires, Monsieur le Maire que finalement vous nous donnez raison sur un certain nombre de points. Tout d'abord le coût de cette mairie, je vous avais dit, attention, vous l'achetez 2,6 M€, mais vous arriverez rapidement au double, une fois que vous aurez fait les travaux. Vous m'avez dit « on verra ». Et bien on le voit alors même que l'année dernière vous nous présentiez sur cette mairie un coût total de 3,576 M€ avec 1, 276 M€ en gros avec 1 M€ sur l'année 2010-2011, nous arrivons, aujourd'hui à 5,795 M€ et quand je vous disais que nous serions rapidement au double je vous en remercie vous me donnez aujourd'hui malheureusement tout à fait raison. Plus 1 M€ de la restauration de la mairie où nous nous trouvons, nous aurons une opération aux alentours de 7 M€, et je vous prédis que nous la dépasserons très certainement. Autre augmentation, c'est le programme ANRU-FEDER, où sur vos orientations budgétaires de l'année dernière, nous étions à 7,730 M€, sur l'époque 2009-2014, nous sommes aujourd'hui à 11 M€, qu'est ce qui justifie ce dépassement de 4 M€ par rapport à vos orientations budgétaires de l'année dernière ? Et puis vous avez un poste relativement important, qui est un poste colossal pour la ville, ce sont les travaux de voirie. Vous aviez estimé ces travaux de voirie à 7 M€ et nous sommes aujourd'hui à plus de 10 M€ dans les orientations budgétaires. C'est donc une très, très forte augmentation, en tout cas, un très gros provisionnel supplémentaire par rapport à ce que vous nous aviez présenté l'année dernière, qui démontre qu'on navigue un petit peu à vue. Dernier point et j'en aurai terminé Monsieur le Maire, c'est sur cette sempiternelle critique des dotations de l'Etat. On sait aujourd'hui qu'effectivement, l'Etat a décidé de réduire la voilure et qu'il serait bien qu'un certain nombre de collectivités le fasse également. Monsieur Auzou qui a fait beaucoup parlé de lui ces derniers temps ...

Monsieur le Maire

C'est votre modèle ?

Monsieur CORNET

En matière de gestion financière d'une collectivité, je crois qu'il peut servir de modèle en tout cas c'est un éminent collègue de Monsieur BOUDY et il disait dans un article très lu ces derniers temps « l'argent va être rare dans toute les collectivités il sera nécessaire d'avoir des démarches d'excellence ». Alors je dirais qu'il faut effectivement rentrer dans ces démarches d'excellence, certes les dotations vont diminuer et nous le savons, sur la dotation de l'Etat de manière je dirai relativement restreinte puisque nous sommes aux environs de 300 000€, vous l'avez-vous-même indiqué, et qu'il y avait eu des baisses de fiscalité qui ne sont pas dues à des dotations de l'Etat. Mais vous avez eu des incitations très importantes, le FCTVA est une dotation très importante, une incitation très importante, on a vu ce qu'elle a rapporté à la ville, quasiment 3 M€ en 2 ans, c'est une incitation ...

Monsieur le Maire

C'est un remboursement anticipé.

Monsieur CORNET

Certes, mais cela arrive dans vos caisses.

Monsieur le Maire

Vous le savez bien, ça arrive une fois.

Monsieur CORNET

Sur 2 années et cela vous a permis de faire des choses relativement importantes. Deuxièmement vous avez une deuxième incitation importante qui malheureusement pour nous, passe via la CAP. C'est ce qui va être remis en question dans quelque mois, c'est la taxe professionnelle. J'ai été surpris Monsieur le Maire, je vous le dis, c'est une ressource d'une collectivité à laquelle nous appartenons qui est la CAP. Qu'est ce que fait la CAP en matière économique notamment en investissement, bref qu'est-ce qu'elle nous apporte sur le plan de l'économie en général dans notre ville ? On s'est rendu compte que la dotation est toujours similaire et elle n'augmente pas. Je m'en suis ouvert auprès de Monsieur Laporte et il se trouve que pour préparer ce DOB de municipalité, j'ai reçu également les orientations budgétaires de la CAP concomitamment et ce qui nous sera présenté vendredi à la CAP c'est l'augmentation de 5,7% des recettes alors que les charges ont évolué de 3%. Cette forte croissance indique que la Communauté, la ville de Périgueux enfin bref le monde économique a aujourd'hui des rôles exceptionnels de TP qui seront par définition reportés sur 2010 puisque la réforme fait qu'il y aura l'euro constant une dotation similaire en 2010 et c'est vrai que nous n'en bénéficierons peut être pas directement mais que nous devrions faire un effort - je le dis ici car je le dis quand je siége à la CAP - pour que la CAP fasse en matière économique sur la ville de Périgueux des efforts véritablement plus important qu'elle ne le fait aujourd'hui. Voilà les remarques que je voulais faire dans les orientations budgétaires.

Monsieur le Maire

Merci Monsieur CORNET, vous êtes revenu sur certaines questions évoquées par Monsieur MINGASSON, je ne vais pas redévelopper ce que j'ai dit mais quand même je vais vous apporter quelques précisions, puisque vous avez posé des questions précises.

En matière de personnel parce que ça vous préoccupe beaucoup ces problèmes de personnel, on s'efforce de gérer de manière tout à fait convenable dans l'intérêt des personnes, dans l'intérêt de la ville, dans l'intérêt des finances et je vais vous donner un certain nombre d'éléments qui vous permettront au moins d'avoir un éclairage, l'appréciation je vous la laisse bien entendu libre. Nous avons redéployer un certain nombre de personnel, nous avons 3 appariteurs nous en avons redéployé 2, nous avons supprimé un poste de concierge, nous avons un chauffeur à temps complet, nous avons un chauffeur occasionnel, et je dois vous apporter la précision suivante mais je pense que vous le savez, je n'avais pas l'intention de vous le dire mais je vais le rappeler parce qu'il y a des coûts quand même qu'il faut dire. Nous avons un contrat de location pour mon prédécesseur qui était de 2 800€ par mois, nous en avons un aujourd'hui de 790€, nous avons un contrat de location de 1400 € par mois de la voiture du DGS, il est aujourd'hui de 490 €, cela fait parti des économies. Nous avons réduit les carburants de 2,8% pendant l'année 2009, moi je pensais que tout le monde allait se féliciter, qu'on avait fait ici un effort sur la consommation. N

Nous avons des véhicules neufs aussi, qui consomment un peu moins de carburant et je pense que l'année prochaine ils consommeront encore moins car ces véhicules travailleront à l'année, et pas sur quelques mois, donc nous sommes bien dans cette stratégie. Nous avons un adjoint à l'éclairage public, un surveillant des travaux, nous avons réorganisé ce service, nous avons deux responsables du CTM, nous en avons redéployé un, nous avons à un endroit deux gardiens de cimetière, nous en avons redéployé un, nous avons unifié deux secteurs au sein du garage ce qui nous a amené à donner la responsabilité à une seule personne, nous avons un poste de secrétaire en moins. Nous avons - je ne le savais pas, je ne l'avais pas vu quand j'étais dans l'opposition, je n'étais pas suffisamment attentif - une secrétaire pour le centre de vaccination départemental, elle a été intégrée à notre demande au Conseil Général, elle travaillait pour le Conseil Général, elle était payée par la Ville, maintenant nous n'avons plus cette personne, un chef de service à l'état civil en moins, une responsable de Péri-culture redéployée, nous avons 4 employés au golf, ces personnes ont pris des postes vacants, laissés par des départs à la retraite, nous avons 2 employés à l' A OL que nous n'avons plus, nous avons 2 employés en moins à la bibliothèque, je viens de le dire, c'est vrai qu'il en reste encore. Nous avons dans les effectifs sur l'héritage - je n'ai rien contre ces gens - nous avons encore des professeurs d'échec, de danses de salon, ils sont certainement utiles mais tout ceci dans la période qui est difficile, on essaie de rationaliser nos effectifs et nos frais de personnel.

Sur les effectifs vous avez évoqué l'écart entre les deux documents. Vous avez observé et l'observation est tout à fait pertinente, j'en conviens et ce n'est pas une erreur c'est un problème de transmission des effectifs, vous savez que les effectifs non titulaires sont gérés par le centre de gestion, et donc nous avons les documents fournis à un moment donné par le centre de gestion. Les documents remis sont des documents remis à titre provisoire et les chiffres n'étaient pas définitifs, ce qui explique cet écart mais les effectifs que vous avez sur ce document, ce sont ceux que nous avons réellement payé.

Sur les investissements, vous faites observer d'abord et je vous remercie de dire que nous avons bien fait de rentrer dans le dispositif, vous avez dit qu'il y avait 4 M€ qui n'était pas directement consacrés à des travaux mais ils vont en engendrer, pour partie, puisque l'acquisition de la nouvelle mairie va engendrer ces

travaux. Je veux bien entendre certaines choses, qu'on me donne des leçons, des bonnes idées, des recommandations intéressantes. Quand on a commencé la Filature, on nous avait dit cela va coûter 2,5 M €, à l'arrivée c'est 8,5 M €. Sans estimation des coûts de fonctionnement ... Il y aura des coûts, on va voir comment on va les financer, les étaler dans le temps, comment on va faire pour financer ces travaux là, il a des dispositifs nouveaux que nous pouvons mettre en place et qui ont été initiés par vos amis au gouvernement et je trouve que c'est plutôt une bonne chose, ce sont les PPP, et les BEA, nous sommes en train d'étudier si c'est possible, si ça convient ou si ça ne convient pas. Bien entendu vous serez tenus informés. Sur les dotations de l'Etat, moi je veux bien, mais les dotations de l'Etat c'est brut. La lettre de la Préfecture arrive : moins 123 500 €, ce n'est pas moi qui l'invente, c'est brut ça. Que voulez-vous que j'y fasse ? Nous on aurait préféré qu'elle ne soit pas diminuée. Bien sûr, aujourd'hui ce n'est pas de notre faute si au niveau des transactions immobilières il y a une baisse des recettes et une baisse des recettes importante, vous avez les chiffres sous les yeux. Tout ceci fait partie de notre dispositif de gestion, je ne sais pas, je vous le dis très franchement je ne sais pas si nous allons continuer à percevoir la dotation de solidarité urbaine. Mais la dotation urbaine c'est une recette de 950 000€, et si on n'a pas cette dotation de 950 000€, que ferons-nous ? Vous pensez que ... tant mieux, je ne demande pas mieux. Mais aujourd'hui on nous dit qu'on compense la taxe professionnelle à l'euro près ce qui n'est pas vrai, parce que vous savez bien, par des mécanismes, ne m'interrompez pas Monsieur CORNET, je vous ai écouté avec beaucoup d'attention et je sais que vous avez la courtoisie et la capacité d'en faire autant.

Un mot sur les modifications des tarifs de cantine quand même, vous savez, on n'a pas entendu seulement Madame SANJUAN, on est capable d'écouter, de lire, d'observer et de comprendre. Aujourd'hui malheureusement, je dis malheureusement parce que je préférerais franchement que tout le monde puisse payer 1,90€, cela voudrait dire que les gens seraient dans une situation un peu meilleure.

Monsieur BOUDY

Je reviens sur le reproche que l'on nous fait. Le gouvernement réduit ses dotations, je donne un exemple la taxe professionnelle, il y a une compensation relais c'est un reversement de fiscalité locale qui correspond au montant le plus élevé des deux montants suivants : soit le produit de la taxe professionnelle perçue en 2009 que nous percevrons en 2010, là, il n'y a pas de problème, soit le produit des bases de TP de 2010 multiplié par le taux de TP 2009, dans la limite du taux 2008 majoré de 1%. Alors je note à cette occasion que la loi de finance majore les bases, les valeurs de bâtis cadastrales, les bases d'imposition de 1,2%.

La commission administrative paritaire Sénat, Assemblée Nationale, avait proposé justement cette majoration de 2%, et je dis le gouvernement a fait ramener ce taux à 1%, préservant ainsi le budget de l'Etat, mais limitant les recettes des collectivités, comment voulez-vous que pour l'avenir il ne fasse pas autant, sinon pire ?

Monsieur LE VACON

Je vais tranquilliser tout le monde, je ne suis pas candidat aux élections régionales donc je n'ai pas à me faire le VRP de Monsieur Sarkozy. Trois choses, je ne partage pas la sérénité de Monsieur MINGASSON sur l'un des aspects de la réforme territoriale qui concerne les départements. Il y aurait beaucoup de choses à dire, y compris sur les communes. Communes on peut en parler, régions on peut en parler, par contre les départements ils interviennent à l'échelle des villes notamment dans le cadre dans de la compétence générale. Or cette réforme territoriale, elle a un objet essentiel, c'est de spécialiser les collectivités. Ce qui veut dire concrètement pour une ville comme Périgueux, le Département intervient massivement notamment pour tout ce qui est secteur associatif, le secteur social bien entendu, c'est son champ de compétence, secteur associatif, la culture, le sport par exemple donc ça veut dire que des clubs comme Périgueux, au niveau du rugby, de l'athlétisme, etc.... vont voir leur niveau et leur taux de subvention complètement ramassé. Non, ce n'est pas faux. C'est la logique de base de cette réforme territoriale, l'une des logiques de base donc on verra. Je vous le dis, pour le milieu associatif c'est mortifère, première chose. Deuxième chose, je partage tout à fait, c'est un des axes central de ces orientations budgétaires et du budget 2010, la nécessité de bonne gestion, notamment sur l'emploi. Par contre, j'ai quand même la nausée, je le dis tranquillement, de ce sport national qui est en train de s'engager depuis quelques temps sur la chasse à l'emploi. Que ce soit la chasse à l'emploi privé, on en a des exemples toute les semaines en Dordogne, ou que ce soit la chasse à l'emploi public, moi je suis désolé, les emplois publics dans une collectivité ce sont d'abord des services que l'on assume en faveur de nos concitoyens.

Ce sont des services, d'autre part ce sont des emplois et derrière les emplois je crois, qu'on a le souci, et vous avez le souci Monsieur le Maire et je vous en suis gré et je vous en félicite, le souci d'un bon déroulement de carrière, pour les salariés de la collectivité, le souci de la formation, le souci aussi d'avoir des salaires décents car quand on est salarié de la fonction publique franchement, ce n'est pas le meilleur qu'il se peut. Dernière chose, par rapport aux emplois publics, je vous ai vu récemment Monsieur CORNET vous féliciter

que Monsieur Darcos avait déployé toutes ses énergies pour l'hôpital de Périgueux, effectivement l'hôpital a subi des réorganisations en terme de bâtiments qui étaient nécessaires incontestablement, par contre je suis particulièrement inquiet comme élu sur la façon dont le personnel est traité, n'est pas respecté, et véritablement c'est un souci, et c'est un souci de santé publique et même de sécurité. Aujourd'hui les conditions d'accueil à l'hôpital de Périgueux ne peuvent pas être réalisées dans de bonnes conditions. Le Président de l'hôpital n'a quasiment aucun pouvoir. Je vous rappelle que Monsieur Sarkozy est en train de concocter, quand même, une loi et un règlement pour faire en sorte que les présidents des collectivités de ce type ne soient plus des élus mais de simple administratif et gestionnaire. Moi, je suis particulièrement inquiet, un mot sur le sport Monsieur MINGASSON. Effectivement, je me félicite que la piste d'athlétisme soit enfin inscrite au budget. Je crois que c'est bien d'être dans votre rôle d'opposition simplement je vous rappelle que la piste d'athlétisme était déjà inscrite par nos prédécesseurs c'est quelque chose que l'on avait différé pour différentes raisons notamment l'étude du grand stade, qui d'ailleurs n'était pas dans le précédent programme municipal de Xavier Darcos, la piste d'athlétisme va enfin voir le jour c'est la seule piste départementale, on en a besoin, on a des champions de France qui s'entraînent dessus, véritablement, c'est une bonne nouvelle pour le sport périgourdin.

Monsieur le Maire

Vous avez évoqué la problématique de la clause générale de compétence mais aujourd'hui la Région participe à ce qu'on appelle les financements croisés, des programmes d'investissements des collectivités et effectivement avec la réforme qui est annoncée, les financements croisés ne pourront plus avoir lieu comme ils ont lieu aujourd'hui, et donc je partage votre inquiétude.

Monsieur LE GUAY

J'ai écouté avec beaucoup d'attention les remarques de l'opposition que l'on peut d'ailleurs qualifier de critiques, mais finalement, je me suis dit que les critiques qui vous avaient été adressées étaient en fait un compliment à votre gestion, parce que finalement elles sont complètement insignifiantes alors je voudrais en prendre quelques unes pour illustrer, comme ils n'ont pas vraiment d'arguments, ils ont essayé de ressortir des arguments qu'ils sortent depuis le début notamment sans perspective, je prends un exemple.

Sur le patrimoine Monsieur MINGASSON dit que vous dilapidez le patrimoine municipal, vous liquidez même chose alors, je ne sais pas si Monsieur MINGASSON sait que le patrimoine bâti de la commune c'est à peu près 24 hectares, si vous faites la valeur que représente ce patrimoine et si vous appliquez un taux rien que pour la restauration vous vous apercevrez que la ville a tellement acheté qu'elle est incapable de restaurer le patrimoine qui lui appartient. Et puis moi j'ai appris aussi en gestion, quand j'étais jeune, que quand je vends une maison pour en acheter une autre je ne dilapide rien, je ne liquide rien, c'est simplement un investissement, c'est une gestion du patrimoine, chose qui était complètement inexistante jusqu'à maintenant. Quand la ville dit qu'elle a une politique active de cession, c'est un acte de gestion n'en déplaise à Monsieur MINGASSON. Alors, ensuite, non content des économies que l'on vous présente, vous les présentez comme virtuelles, alors ça, c'est la meilleure de l'année, regardez dans le document qui vous a été fourni l'évolution de la CAF, depuis 2004 à 2008, qui a perdu 3 M€, si vous regardez également l'évolution du personnel que laissait prévoir effectivement la politique qui avait été suivie jusqu'à maintenant je suis désolé, arriver à dire qu'on a 2 M€ de dépenses en moins, c'est une économie vous aurez beau dire que c'est une économie virtuelle, c'est un argument qui ne tient pas, et qui montre justement que vous n'avez pas grand chose à dire.

Sur la masse salariale, je rejoins ce que disait mon ami Vianney le Vacon, mais vous avez l'impression que c'est une variable d'ajustement et qui suffit de dire, aller on en descend 100 et ça ira beaucoup mieux, mais encore une fois, ce sont des hommes, ce sont des femmes, et l'effort qui a été consenti est déjà un effort extrêmement important. Vous savez très bien comme moi Monsieur MINGASSON qu'une augmentation de la masse salariale de 0% sur 2 ans, c'est un effort extrêmement violent et puissant pour une collectivité et vous ne pourrez pas dire qu'il faut revenir facilement, descendre à moins 50, ça vous fait plaisir de prononcer le mot mais c'est absolument irréaliste. Enfin sur la baisse du prix de la restauration scolaire mais là au moins, il va y avoir une critique, ils vont dire qu'on diminue les recettes, mais non, pas cette fois-ci, c'est une de vos idées, c'est quand même la meilleure de l'année.

Alors je pense encore une fois, que les critiques qui sont adressées à ce budget, en fait, sont inexistantes, puisque les arguments ne portent pas, ils vont chercher sur des têtes d'épingle, alors que les efforts qui ont été consentis par la collectivité sont énormes et je rappellerai également que la ville de Périgueux se débrouille dans un contexte où l'argent manque partout, je parle rien que dans le domaine de la culture et bien un tiers des Départements ont donné moins ou pas du tout au festival cette année, et là aussi il y a des efforts considérables par des structures culturelles de la ville et du Département et de la France entière pour essayer de

continuer à survivre, c'est de plus en plus difficile pour les collectivités et j'en ai assez des gens qui me disent que tout va très bien Madame la marquise.

Monsieur le Maire

Monsieur LE GUAY vous avez abordé la question du personnel, vous avez repris le chiffre annoncé par Monsieur MINGASSON de descendre en dessous de cette barre fatidique des 50%, vous savez ce n'est pas si difficile que ça, nous n'avons qu'à privatiser un certain nombre de service de la ville et donc on pourra comme c'est fait dans quelques communes proches d'ici, faire tomber notre masse salariale à hauteur de 40% de nos frais de fonctionnement.

Monsieur MATHIVET

Chers collègues je crois que par ces orientations budgétaires nous répondons clairement, tout simplement au choix des périgourdins, voulu il y a 2 ans. Ils ont voulu changer de cap dans la gestion municipale. Alors on peut dire que c'est petit à petit et modestement en tout cas c'est résolument que la majorité municipale redresse 10 ans de déclin et de défaillance. Nous construisons des maisons de quartier, qui ont été trop longtemps virtuelles, il est là le virtuel, nous adaptons l'aménagement du Gour de l'Arche qui était laissé de côté. Nous rénovons des équipements éducatifs, culturels, et sportifs parfois à l'abandon, nous soutenons une action sociale indispensable et trop souvent négligée. Alors d'accord, il y a toujours pour nous les écologistes l'ombre d'un soutien qui plane sur ce futur budget, c'est l'aéroport, nous allons en reparler dans quelques minutes, mais nous sommes aussi conscient que l'essentiel pour les habitants est ailleurs, et ces orientations sont donc cohérentes et nécessaires tout simplement.

Monsieur le Maire

Merci, je pense que nous allons clore le débat sur les orientations budgétaires, on reprendra les discussions au moment du budget.

Monsieur MINGASSON

J'ai été critiqué très vivement.

Monsieur le Maire

Cela fait 1 heure et demi que l'on en parle, on aura l'occasion lors du vote du budget d'y revenir.

Monsieur MINGASSON

Vous êtes pour une démocratie limitée Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

Non ne me dites pas ça.

Monsieur CORNET

Alors, Monsieur le Maire on interviendra en dernier au budget dans ce cas-là, puisque cela nous permettra de répondre.

Madame SANJUAN

On va clore Monsieur le Maire, je voudrais faire juste une demande.

Monsieur BOUDY a dit sur un tableau sur les subventions attribuées aux associations qu'il ne fallait pas s'y référer, moi j'aimerais avoir pour le budget quelque chose de beaucoup plus lisible que le tableau page 10. Aujourd'hui je ne fais pas d'intervention puisque ce tableau ne correspond pas....

Monsieur le Maire

Bien entendu que l'on aura un autre document budgétaire où l'ensemble des éléments sera porté à votre connaissance. Ce document n'est pas faux, il n'est pas comparable.

Je vous propose d'examiner les orientations budgétaires pour l'aéroport pour 2010.

D'abord quelques observations sur le fonctionnement de notre aéroport. L'activité aéroportuaire connaît aujourd'hui au moment où je parle une certaine augmentation de sa fréquentation, le fait d'avoir ajouté à cette ligne Périgueux Paris, Bergerac Périgueux est fort intéressant, ça nous amène des passagers en quantité supplémentaire importante ce qui va certainement en année pleine nous permettre de dépasser ou au moins d'atteindre les 10 000 passagers. On peut observer aussi qu'au niveau des fréquentations elles sont assez diverses puisqu'il s'agit de fréquentations à caractère professionnel mais aussi par une politique tarifaire mieux adaptée une fréquentation familiale ce qui n'est pas négligeable non plus. Cette ligne se maintient plutôt mieux par rapport aux autres compagnies puisque vous le savez les compagnies aériennes ont connu une baisse importante de la fréquentation. Périgueux Paris résiste plutôt bien. Il y a une régularité de la ligne même s'il y a eu quelques difficultés cet hiver à cause des conditions climatiques, des allers retours nettement supérieurs à ce qu'ils étaient avec d'autres compagnies et puis aussi il faut constater que le fait d'avoir négocié avec l'ensemble des partenaires la prise en charge générale des dépenses a engendré une économie pour la ville de Périgueux de 400 000 € ce qui n'est pas négligeable sur l'année 2009.

Sur 2010, que pouvons nous espérer de plus ? C'est d'abord un maintien de cette régularité de la ligne c'est-à-dire que l'avion continue à respecter ses horaires je sais que c'est parfois difficile, il y a eu des perturbations dues à des mouvements de personnels aériens, le taux de fréquentation continue d'ailleurs quant on regarde la courbe fréquentation de la ligne de manière générale, fréquentation de la ligne Périgueux-Paris et fréquentation de Bergerac Périgueux. On observe une progression importante de la ligne Bergerac Périgueux, une progression moins forte pour Périgueux-Paris.

Si on peut espérer que la crise s'estompe avec un nouveau départ de l'économie on peut aisément imaginer que cette ligne connaîtra un taux de fréquentation supplémentaire. Aujourd'hui on pourrait presque dire que nous avons 11 passagers en moyenne par voyage ce qui n'est quand même pas inintéressant. Le transport Bergerac Périgueux est provisoire, nous devons donc mettre à profit l'année qui vient pour négocier le transfert de compétence au SMAD pour demander un nouvel OSP par le SMAD et non plus par la ville. C'est l'objectif qui est partagé par un certain nombre de collectivités dont le Conseil Général, la ville de Bergerac, la communauté d'agglomération de Bergerac et nous allons mettre à profit cette année pour négocier ce transfert.

Nous allons avoir des investissements lourds à réaliser sur la plateforme aéroportuaire qu'il faudra bien effectuer, nous les repoussons d'années en années, c'est cet élagage des arbres, la station d'avitaillement qu'il faut moderniser bref un ensemble de dispositions qu'il faut améliorer. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire sur cette ligne.

J'en profite pour vous indiquer puisque je suis toujours arcbouté sur cette fameuse électrification de la ligne Périgueux Paris, j'ai fait un courrier à un certain nombre d'entreprises de plus de 10 salariés et aux maires de la Dordogne. Aujourd'hui nous comptabilisons les retours, ce soir nous étions à 165 réponses favorables de la part des maires et à 143 entreprises favorables à la modernisation de la ligne Périgueux Limoges qui se situe bien entendu dans le cadre de l'arrivée du TGV à Limoges en 2020.

Monsieur MATHIVET

Je ne peux que réaffirmer l'opposition du groupe écologiste et bien entendu plus si affinités au maintien de cet aéroport. Quoi que l'on en dise, cet aéroport c'est du luxe pour notre ville. Nous ne pouvons pas en pleine crise financière, économique, sociale, environnementale continuer comme si de rien n'était donc nous demandons Monsieur le Maire, chers collègues une nouvelle fois de ne pas le maintenir et d'arrêter ce gaspillage.

Monsieur CORNET

Chacun fait valoir ses points de vue mais je crois qu'aujourd'hui nous réaffirmons l'intérêt de cette ligne, l'intérêt renouvelé dans le cadre du nouveau schéma si l'adjonction de Bergerac permet de revenir à une certaine stabilité, je ne dis pas à une rentabilité mais une stabilité c'est une bonne chose alors j'appelle de mes vœux qu'effectivement le tour de table que vous avez inscrit dans les orientations budgétaires à hauteur de ce qui est mentionné, je dirais que ce ne soit pas des vœux, mais des réalisations mais ça à chacun d'œuvrer pour que ça soit le cas.

[> lire la délibération \(dans un nouveau PDF\)](#)

RAPPORT n°2 - Autorisation d'exécution de certaines dépenses avant le vote du budget primitif 2010

Monsieur BOUDY

Dans la séance du 24 novembre nous avons autorisé Monsieur le Maire à mandater un certain nombre de dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du quart des dépenses d'équipement de l'année précédente. Or, il s'avère qu'il faut compléter cette délibération suite à diverses acquisitions : tribune, matériel de sonorisation, équipement de véhicules. C'est pourquoi je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à engager et liquider les dépenses au chapitre 21 « achat de matériel » pour la somme de 253 000€.

Suite à diverses acquisitions (tribunes, matériel de sonorisation et équipement véhicules), le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater cette dépense au Chapitre 21 – achat de matériel, pour la somme de 253 000 €. Cette dépense sera reprise au Budget Primitif 2010.

[> lire la délibération \(dans un nouveau PDF\)](#)

RAPPORT n°3 - Etude préalable et opérationnelle pour la requalification des boulevards et l'aménagement d'un complexe commercial de centre-ville - Mise à l'étude (rapporteur M. le Maire)

Monsieur le Maire

On a décidé de lancer une étude de réflexion sur l'ensemble de l'aménagement des boulevards, une étude qui va prendre en compte un certain espace qui va des allées Tourny jusqu'à la place Francheville avec la place André Maurois, cette étude a pour objectif de renforcer l'attractivité du tissu économique local, pour affirmer, conforter la place centrale que tient la ville de Périgueux en terme d'échange économique, bien entendu sur la ville et sur la périphérie. Nous voulons avec l'ensemble de ces mesures essayer d'inverser la tendance, la tendance qui n'est pas propre à Périgueux, qui est même générale où tout quitte les villes pour s'installer à la périphérie, et les villes sont, « vidées » de leur attractivité commerciale. On voit que tout va à la périphérie avec toutes les problématiques que cela pose au niveau de la circulation et de la pollution. La municipalité souhaite requalifier, redynamiser le cœur de la ville en coordonnant les différents enjeux à travers la définition d'un projet urbain cohérent sur les différents boulevards. Pour cela nous envisageons de lancer une étude préalable et opérationnelle à la requalification de ces espaces et à l'aménagement d'un complexe commercial en centre ville. Dans cette configuration le secteur d'étude se situe dans l'hyper centre de la ville, qui va du secteur sauvegardé à l'ouest devant le tribunal - la Chancellerie a décidé de la rénovation de notre tribunal - des allées Tourny, boulevard Montaigne, le cours Montaigne jusqu'à la place Francheville en incluant la place André Maurois. Je précise que la place Francheville ne subira pas de modifications. Je ne veux pas que demain on dise, on s'arrêtera à Monoprix, on ne va pas plus loin. Donc notre volonté avec cette étude c'est de créer un lieu fédérateur et porteur de dynamique, dynamiser le commerce de proximité, construire un complexe commercial diversifié et de qualité, développer des espaces publics, source de lien social et d'animations, intégrer les enjeux liés aux déplacements et aux différentes échelles : voitures, bus, piéton et vélo. Cette étude devra en particulier permettre d'étudier les composantes du site d'étude dans son acceptation large et de questionner au regard des évolutions apportées pour chacun des projets envisagés, intégrer et coordonner les différents projets menés, mettre en perspective des parties d'aménagement dans les scénarios contrastés et déclinés, décliner le projet urbain retenu dans ces modalités opérationnelles, préfigurer la conduite des opérations urbaines programmées sur le site avec un fraisage approprié. La mission globale sera confiée après mise en concurrence à une équipe de maîtrise d'œuvre pluri disciplinaire à même d'appréhender les différents points énoncés ci-dessus. C'est pourquoi je vous propose d'approuver le lancement d'une étude opérationnelle pour la requalification des boulevards et de l'aménagement d'un complexe commercial et de m'autoriser à signer toutes les pièces requises afin de solliciter les différents partenaires pour attribution de subventions et de décider que le financement des dépenses sera assuré au moyen de crédit qui sont inscrits à cet effet au budget 2010.

Monsieur CORNET

Vous savez qu'à plusieurs reprises nous sommes intervenus au sein de ce conseil municipal pour dire qu'il y avait véritablement urgence à reconsidérer le haut des boulevards et notamment l'axe rond point Yves Guéna-Monoprix.

Cela est nécessaire pour plusieurs raisons : d'une part l'aménagement de la place Francheville a modifié le cœur de ville et demain même si on ne peut pas y faire grand-chose en tant que membre de l'opposition, le déplacement de la mairie va accentuer ce déplacement du cœur de ville et le parent pauvre sera probablement le haut des boulevards. Par ailleurs, je le dis parce que ce sont des remarques que l'on nous a faites et je pense qu'elles sont remontées, les animations de fin d'année où tout est concentré sur la place Francheville ont amené un véritable désert sur le haut des boulevards, de Bugeaud à la place Yves Guéna.

Aujourd'hui il y a véritablement une nécessité, c'était d'ailleurs un des derniers axes prévu dans le cadre de Périgueux 2010 qui était de repenser les boulevards. Donc sur l'idée de lancer une étude sur les diverses possibilités de modifier ce tracé des boulevards et de voir ce que l'on pourrait suggérer me paraît être une bonne chose et nous nous associerons à cette idée sous réserve de ce que nous dira Monsieur MINGASSON.

Concernant le complexe commercial, 2 ou 3 remarques : la première c'est à mon avis un problème de compétence, est ce qu'un commerce de cette envergure-là d'environ 12 000 m² - je ne le connais pas complètement - est ce de la compétence de la ville où de la CAP ? Dans un débat récent, des remarques du maire de Coulounieix, du président, du vice-président qui disaient que c'était de la compétence de la CAP et que les études soient réalisées par la CAP. Et cela me gênerait moins parce que le budget serait supporté par la CAP et non par la ville de Périgueux.

Deuxième remarque : vous noterez que nous n'avons pas d'a priori, on nous dit souvent qu'on est contre tout, et j'ai entendu Monsieur LE GUAY qui le rappelait ouvertement tout à l'heure, mais il faut rappeler que quand on propose des choses ... qu'on n'ose plus revenir à la charge, si c'est une idée et si c'est une idée pour lancer un projet sur le parking Montaigne, pourquoi pas ? Si c'est de dire c'est une solution pour permettre au centre ville économique de survivre, je dis que ce n'est pas la bonne formulation et en plus c'est un projet à 2015-2016 et que d'ici là - je le redis Monsieur le Maire, comme je le dis systématiquement quasiment à toutes les réunions de la CAP - nous devons dans l'intervalle impérieusement lancer un plan de relance pour le centre ville de Périgueux.

Je le dis à Monsieur DUPUY, je le dis à Monsieur DOSSET, nous sommes aujourd'hui dans une situation dramatique, et je ne fais pas du pessimisme mal placé. Nous sommes dans une situation dramatique sur le centre ville de Périgueux, il faut impérativement que nous relançons le commerce de centre ville par des éléments attractifs. Le fait de mettre un centre commercial en haut du parking Montaigne ou sur le parking Montaigne ne règlera pas le problème de commerce du centre ville ou s'il le règle en 2016 ou 2017 à mon avis et en tout état de cause ce sera trop tard. 2^{ème} élément, il faut impérativement, si cette étude devait être pilotée par la ville, il y a à mon avis un préalable à tout ce qui est un impact économique. On ne peut pas penser architecture, on ne peut pas penser locaux, on ne peut pas penser technique notamment la technicité de la dalle parce que j'entends dire aujourd'hui que la dalle supporterait absolument tout.

J'ai quand même des souvenirs de certains anciens qui nous expliquaient qu'on ne pouvait même pas y mettre les manèges car on risquait de retrouver les manèges au 3^{ème} sous-sol. Au-delà de ces problèmes, il faut connaître l'impact que pourrait avoir 12 000 m² en centre ville. Quel impact pourrait avoir 12 000 m² avec de l'alimentaire par rapport aux commerces qui existent aujourd'hui et sur les baux commerciaux qui sont limitrophes. Donc je crois qu'il faut être excessivement prudent sur ce terrain, je vous le dis encore une fois, nous n'avons pas un a priori négatif. Nous ne sommes pas là pour dire il ne faut pas le faire, mais je dis qu'aujourd'hui il y a un bon sens dans l'ordre des priorités. Une véritable priorité, faire une étude tout de suite, immédiate pour relancer le commerce de centre ville. Si on travaille sur les boulevards, ce projet là doit être étudié avec les commerçants, on leur impose des choses sans leur demander leur avis, mais qu'on commence par leur demander leur avis sans leur imposer des choses.

Monsieur le Maire

Monsieur CORNET, j'ai noté les aspects très clairs de votre intervention, et je note aujourd'hui que vous n'avez pas un a priori défini sur le projet que nous portons. Vous faites le constat, nous ne pouvons que le partager, le constat que le commerce souffre, il souffre même énormément. Et moi je me renseigne, je fais comme vous, je discute avec les commerçants de Périgueux, je suis allé à Montauban il n'y a pas très longtemps, on a discuté avec la municipalité pour voir comment cela se passait, je suis allé il y a quelques jours avec Eric DOSSET et Christian DUPUY à Sarlat voir comment les choses se passaient. En général le commerce en ville souffre. Nous nous sommes aussi posés les mêmes questions. Aujourd'hui, on lance une étude pour nous permettre de nous éclairer pour répondre à ces questions essentielles. Et vous savez il y a deux façons de faire : c'est de dire on fait le constat, comme vous l'avez fait, et puis attendons des jours meilleurs. Vous savez comme moi - vous avez des années d'expérience - on ne se fait pas de cadeau, quand on peut capter une activité sur telle ou telle commune ... Donc moi, je n'ai pas envie de voir des activités de la ville quitter la ville, j'ai plus envie de maintenir celles que nous avons et tenter d'en faire venir de nouvelles. On a en définitif dans la ville de Périgueux peu d'espace disponible pour aménager des zones particulières, on a la gare, vous la connaissez, on travaille dessus. D'ailleurs que faut-il faire ? Avec qu'il faut-il le faire ?

Sûrement avec les commerçants mais pas uniquement avec les commerçants, bien entendu. Est-ce que cette étude devait être portée par la CAP ou par la ville ? Nous travaillons avec la CAP c'est clair, on travaille dessus et on intègre dans cette étude aussi ce qui va certainement être présenté dans quelques semaines, par le président Bérít-Debat, c'est le plan de déplacement périurbain. On a un vrai problème de déplacement, de circulation sur les boulevards qui n'est pas simple à régler, le stationnement des bus, la complexité sur des temps très courts d'accueillir un très grand nombre de véhicules. Il faut avoir cette problématique. Il faut qu'on revisite le dispositif des jets d'eau qui vieillit et qui a fait son temps sur la place André Maurois, alors que faut-il y faire ? Je vous le dis franchement, je ne sais pas comment il faut faire, mais je pense que l'étude est au moins nécessaire pour nous apporter l'éclairage dont nous avons besoin. La volonté est de donner de la force à Périgueux et il faut être je crois prudent parce que dans des villes voisines il y a des expériences malheureuses.

Il y a des expériences plus heureuses, il faut peut-être s'inspirer de celle-ci. Donc voilà le sens de notre démarche.

Monsieur DOSSET

Juste deux mots, puisque vous m'avez cité Monsieur CORNET. Quand je vous ai entendu, je me suis dit pour une fois il a l'air consensuel dans ses déclarations, il semble effectivement que le sujet soit assez important pour faire en sorte que l'on puisse trouver des accords et des chemins d'entente et puis patatras à la fin de votre intervention, il faut que vous sortiez des propos qui ne vous honorent pas. Rassurez-vous, les relations avec les commerçants sont excellentes, nous n'imposerons rien. Nous travaillons en collaboration avec notamment les Enseignes de Périgueux qui se développent de plus en plus, je crois même que leur travail auprès du monde commerçant est en train de porter ses fruits puisque le nombre de commerçants adhérents a presque triplé voire quadruplé depuis que la municipalité actuelle a pris les rennes du commerce sur Périgueux. Ca, ce n'est pas de notre fait, c'est du fait du travail de l'association et c'est surtout du travail que nous avons en collaboration et des relations que nous mettons en place. Il y a un climat de confiance qui est en train de s'instaurer, oui ce climat de confiance je suis désolé, vous essayez de faire en sorte qu'il soit différent, je pense encore une fois que sur le sujet, nous avons besoin de toutes les énergies, les vôtres, les nôtres et surtout de faire preuve d'une certaine humilité par rapport au sujet.

Monsieur MINGASSON

Je n'ai pas grand chose à rajouter à ce que vient de dire Monsieur le Maire. Simplement je donne acte à Monsieur DOSSET de sa ferme volonté et de la vôtre d'associer dans un véritable partenariat la communauté commerciale de Périgueux à ce projet. Je me demande d'ailleurs si la société mixte va avoir un rôle dans cette affaire dans la conduite, dans le co-pilotage de l'étude. Sur l'objet du projet, je comprends qu'on s'intéresse à un complexe commercial, l'idée première étant de redynamiser le centre commercial de Périgueux. Est-ce qu'on ne pourrait pas s'intéresser à un certain élargissement qui serait un complexe ludique parce qu'au fond qu'est ce qui nous manque ? C'est la participation quotidienne dans des activités du monde étudiant. Si à travers ce projet on pouvait donner des occasions aux étudiants de la Grenadière de descendre régulièrement dans Périgueux afin de passer pacifiquement un moment, je suis certain que ceux-ci donneraient un véritable plus à la ville qui pour l'instant sont sur un îlot universitaire, qui est un peu un ghetto perché sur la montagne. Enfin, je crois que cela va de soi, ceci doit être pleinement intégré dans l'ensemble des projets urbain, patrimoniaux, déplacements urbains qui vont entourer ce projet.

Je ne rajouterai rien si ce n'est de respecter la compétence de la CAP, et je terminerai sur le point suivant, à un moment donné n'y a-t-il pas lieu à procéder à une vaste consultation de la population qui va tout de même être mise devant un projet d'une grandeur considérable et si oui il me semble qu'entre l'avant dernière et la dernière phase de votre étude, avec un phasage approprié vous devriez trouver l'occasion de procéder à une vaste consultation de la population périgourdine et ne pas aller trop vite aux conclusions avec un phasage qui risque d'être vécu comme étant un peu imposé par le haut.

Monsieur le Maire

D'abord je vous trouve dur Monsieur MINGASSON sur le qualificatif que vous avez employé pour notre cité universitaire, ghetto je trouve le terme fort tout de même, bien sûr elle est un peu éloignée du centre, mais je trouve que cela n'a rien d'un ghetto, ce n'est pas un ghetto si moche que ça, je n'y suis pour rien donc je suis parfaitement à l'aise pour le dire. Vous évoquez un certain nombre d'idées d'aménagement intérieur, il y en a certainement nombre d'autres qui seront évoquées, la possibilité de bureaux, c'est l'étude qui nous le dira, la seule chose à laquelle je peux répondre, c'est l'engagement que l'on peut prendre ce soir. D'ailleurs on en a parlé un peu avec le président des Enseignes, bien entendu que les commerçants seront largement associés à ce projet mais il y avait un certain préalable à lever, un préalable lourd puisque quand on imagine un aménagement sur cette place, il y

a un vécu historique qu'il faut prendre avec beaucoup de précaution, et le monde de la résistance , le monde de la déportation est très sensible à ces faits là. On les a rencontrés déjà à deux reprises, je le dis publiquement parce que je leur ai dit que s'ils s'étaient opposés avec force et détermination sur un aménagement de cette place, je ne l'aurai pas porté car si on n'avait pas eu leur accord j'aurais considéré que c'était en quelque sorte insulter le monde de la résistance et de la déportation, je vais vous dire franchement, je n'aurai pas eu le courage. Donc on a discuté avec eux et on a trouvé un terrain d'entente pour déplacer la stèle, la mettre dans cet espace mais dans un autre lieu, en haut plutôt qu'en bas. Bien sûr rien n'est défini mais il y a des idées qui ont avancé et à partir de là on commence à travailler sur le dispositif. Mais c'était bien cet élément premier qu'il fallait que l'on puisse prendre en compte et régler. Je me réjouis d'ailleurs que ces personnes là, ces survivants, pour certains ces héros, en définitive ne s'opposent pas à ce que l'on ne modifie pas cet espace-là. Bien entendu on prendra des précautions sur votre dernière proposition Monsieur MINGASSON, vous me permettrez d'être plus réservé. Oui, là c'est la consultation générale ... Madame DARTENCET vous savez certainement que nous avons fait une réunion publique pour l'aménagement de la rue de la République, il y avait plusieurs personnes au théâtre, nous en avons refait une autre parce que nous avons le projet définitif, il y avait des retards de calendrier, moi j'essaie d'associer le plus grand nombre de personnes. Je me suis peut-être trompé, n'ai-je peut être été pas suffisamment clair, il y a une différence importante entre consultation et concertation.

Monsieur MINGASSON

Je n'envisageais pas un référendum.

Monsieur le Maire

Mais choisissez bien vos mots parce que parfois on peut se tromper.

Monsieur LE VACON

Les derniers référendums ont été malheureux donc on ne va pas y revenir. Sur la question qui est posée, il y a un vrai problème sur l'attractivité du centre ville. Dans vos propos liminaires, Monsieur le Maire vous l'avez évoqué et ce n'était pas spécifique à Périgueux, la reconquête des centres ville qui se vident, je pense que Périgueux a pris du retard sur la reconquête du centre ville. On en a déjà discuté en bureau municipal, on a eu un vrai débat sur cette question effectivement, le projet Montaigne peut être un élément du puzzle à travailler en concertation avec la CAP mais je pense qu'on reste quand même dans un monde concurrentiel que ce soit à l'est ou à l'ouest de l'agglomération et on a besoin d'avoir véritablement un poumon économique et un pôle économique sur Périgueux.

Je pense que le fait que la ville de Périgueux s'affirme sur cette question c'est une bonne chose. On a évoqué beaucoup de secteurs sur cette question notamment le secteur économique, commercial. Je crois que l'un des enjeux de ces études et de tout ce qui va pouvoir se faire sur ce projet c'est de savoir comment faire de ces boulevards et du centre ville de Périgueux un vrai lieu de convivialité. Il y a la dimension économique incontestablement mais il y a la nécessité de faire de ce secteur un vrai lieu de convivialité et qu'on revienne à ce qui a été une réalité pendant des années de permettre au centre ville d'accueillir un maximum de voitures et les boulevards ont été uniquement tournés vers la voiture. Je crois que l'on a un nouvel enjeu aujourd'hui au-delà de la voiture, voir comment on peut faire de ce secteur des lieux de convivialité avec vous l'avez évoqué tout à l'heure le manque d'ambition qu'on pouvait avoir pour la ville de Périgueux.

Je trouve qu'au travers d'un ensemble de choses on montre à la fois une vraie cohérence et on essaye aussi de réconcilier Périgueux à la fois avec son centre ville parce qu'il y aura d'autres questions à mener sur le centre ville je pense notamment au secteur sauvegardé qui est au-delà de la rue Saint-Front d'autre part de réconcilier Périgueux avec ses quartiers. L'étude qui est menée vers le quartier de la gare c'est quelque chose d'intéressant et aussi tout ce qui est fait sur Saint-Georges ... et là on a véritablement une vraie cohérence qu'on va retrouver avec un autre élément essentiel le PDU. Là je pense qu'on arrive à faire des choses qui s'imbriquent et qui forment une vraie ambition pour la ville.

Monsieur le Maire

Il y a dans cette étude un volet urbain très fort et dans cette réflexion il y a un pôle d'activité économique et donc on va solliciter financièrement la CAP. C'est nous qui gardons la main en associant aussi la CAP à tout le dispositif d'études. J'imagine qu'un comité de pilotage va se mettre en place et que l'on pourra avoir les représentants des différents partenaires potentiels

Monsieur CORNET

Et concernant un plan d'urgence économique sur les commerces de centre ville avant cette étude. Est-ce que l'on envisage quelque chose ou pas ?

Monsieur le Maire

Je ne vois pas très bien ce que ça peut être aujourd'hui un plan d'urgence sur le commerce local. On voit par exemple que Pier Import qui avait un magasin ici dans le cadre d'un dispositif général en France a décidé de fermer deux magasins Périgueux et Chambéry, que nous sommes en train de trouver des activités de substitution commerciales pour venir sur Périgueux, je ne vois pas trop comment on pourrait faire un plan d'urgence sauf à essayer avec « Les Enseignes » qui ont la compétence de l'animation à travailler sur cette question. Je fais confiance à Monsieur DOSSET et à Monsieur DUPUY pour y réfléchir et éventuellement nous faire des propositions.

Madame PERRAUD-DAUSSE

Il serait quand même bon de rappeler qu'il y a une possibilité de mettre en place un schéma de développement commercial, qui va avec le SCOT. Une politique globale commerciale serait bienvenue. Par rapport à cette étude prendre le pouls des touristes serait intéressant dans l'appréciation qu'ils ont du centre ville et de son devenir. La création d'un centre commercial nécessite aussi ce point de vue là, parce que c'est une ville touristique qui a un label touristique. Ce serait dommage de l'abîmer. Je pense aussi que le point de vue écologique est très important, notamment concernant les voitures. (De ce point de vue écologique d'ailleurs, je rejoins Monsieur MATHIVET pour ce qui concerne l'aéroport). Il faut envisager un centre ville qui redynamise le commerce. « Il n'y a pas que le commerce dans la vie des gens » qui aiment flâner en centre ville, aiment bien y trouver des espaces ludiques et des lieux de rencontre pour la population locale, pouvoir se promener, regarder jouer les enfants, avoir du mobilier urbain, avoir des services mais pas forcément dépenser (Pour dépenser on a ce qu'il faut). Simplement il faudrait ramener les gens en centre ville, trouver des moyens attractifs, rendre la ville plus propre. Je sais qu'on a fait des choix concernant le personnel technique et qu'ils en voient aussi « des vertes et des pas mûres » mais il faut insister sur la propreté, sur l'entretien du patrimoine, des fontaines. Je crois qu'il y en a qui sont hors service mais les jeux d'eau c'est très important, l'éclairage aussi. Donc je voulais insister sur ces points là et surtout sur le fait que la CAP devrait se pencher sur le schéma de développement commercial, cela fait dix ans que je le dis.

Monsieur le Maire

La CAP travaille sur la charte commerciale.

Monsieur MINGASSON

Elle travaille vraiment ?

Monsieur le Maire

Bien sûr.

Monsieur MINGASSON

Vous m'apprenez une bonne nouvelle.

Monsieur le Maire

Je ne suis pas contre ce que vous dites Madame PERRAUD-DAUSSE. Je pense qu'associer le comité départemental du tourisme c'est une bonne idée prendre en compte la qualité de vie des gens, ... Je rappelle que ce n'est pas une étude commerciale, c'est une étude urbaine. Je n'ai peut-être pas suffisamment insisté, je ne voudrais pas trahir vos pensées mais j'aimerais bien savoir ce que vous pensez de cœur piéton puisque vous avez fait référence à un certain nombre de valeurs que vous portez et qui sont toutes à votre honneur mais vous n'avez pas prononcé le terme de Cœur Piéton. Vous faites référence aux fontaines et je pense que vous faites surtout référence à la fontaine Plumancy. Vous savez qu'elle a été aménagée en 1984 et que le choix des matériaux n'a pas été le bon et c'est pour cela qu'aujourd'hui en période de gel nous assistons à ce phénomène d'éclatement de la pierre que nous réparons tous les ans.

J'ai la solution pour que ça ne se produise plus mais procéder à un réaménagement complet de la fontaine va coûter très cher et ce sont des investissements qui ne sont pas subventionnés.

Je suis malheureux de voir, comme vous, comme tout le monde, que la pierre éclate c'est une pierre qui est gélive et poreuse.

Mais j'entends bien votre souci sur l'eau, sur l'éclairage, sur le fleurissement de la ville ... j'entends bien vos observations et bien entendu que tout ceci sera pris en compte, la qualité paysagère de notre ville, la qualité touristique de notre ville, la qualité patrimoniale, la force d'attractivité, tout ceci nous l'avons bien présent à l'esprit.

Madame PERRAUD-DAUSSE

Je suis inscrite sur internet pour suivre Cœur Piéton, j'attends toujours les résultats des enquêtes qui sont faites auprès des commerçants pour savoir ce qu'ils en pensent, quelles sont leurs propositions d'amélioration de ce système.

J'en profite aussi pour vous dire qu'il y a certains habitants qui sont découragés parce ce qu'ils ont vu leur véhicule amené à la fourrière, notamment une jeune femme mère de deux enfants. Elle a vu deux fois en dix jours son véhicule amené à la fourrière. Avec son niveau de salaire, ce n'est pas supportable. Je me suis renseignée auprès de Vinci Park - en ce moment ils font une promotion de 50 % - mais 50 € par mois c'est trop. Comment faut-il qu'elle fasse ? Est-ce qu'on ne pourrait pas prendre en compte certaines circonstances, certains modes de vie des femmes et des enfants ? Peut-être enlever les véhicules un peu plus tard ? Parce que franchement ! Moi je suis venue la chercher pour l'emmener à la fourrière et je me suis aperçue qu'à 8h30, il n'y avait pas un chat dans les rues. Essayons d'adapter ce Cœur Piéton à la fois aux attentes des commerçants, je n'ai toujours pas le résultat des enquêtes et la population locale parce que là on va perdre des habitants, elle parle déjà de s'en aller en périphérie c'est dommage.

Monsieur le Maire

D'abord on n'enlève pas les voitures pour le plaisir de les enlever. Je vous rappelle que sur la dernière opération qui a eu lieu pour la Saint-Valentin il y avait 14 voitures qui gênaient cet aménagement malgré l'information que nous avons transmise suffisamment tôt dans le respect des règles. Sur ces quatorze véhicules la police a trouvé 13 propriétaires pour leur dire d'enlever leur voiture avant qu'elle parte en fourrière. Il en restait une peut-être était ce celle de cette personne, je regrette mais elle devait le savoir. Il faut bien à un certain moment appliquer la règle. Les gens se plaignent des voitures mal garées, les personnes handicapées se plaignent, les gens avec des poussettes se plaignent, ils nous écrivent presque toutes les semaines sur les poubelles, les chevalets des commerçants.

Cœur Piéton est annoncé suffisamment tôt on prépare de manière très partenariale ces animations avec les commerçants, il y a une coopération très forte. On a entendu un certain nombre d'observations par exemple vous avez vu que la place de la Clautre était réservée au stationnement des véhicules on peut toujours faire des améliorations et on n'est pas fermé de ce côté-là. Maintenant sur ce problème de fourrière, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion depuis quelques temps de venir place du Coderc vers 12h30, on ne va plus pouvoir la nettoyer si on ne met pas en place des mesures pour interdire aux véhicules de rentrer. Il y a un restaurant apparemment très fréquenté, les camionnettes arrivent avant que les bancs soient déplacés et que nos personnels aient pu laver la place. Ca nous pose un vrai problème et il va falloir que l'on soit sévère pour dire vous ne pouvez rentrer qu'à 13 heures puisqu'il nous faut le temps de nettoyer et de laver et donc ce n'est pas facile parce que l'on a envie que ce restaurant travaille. Comment pouvons-nous faire pour résoudre ce problème qui est tout nouveau.

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'approuver le lancement d'une étude opérationnelle pour la requalification des boulevards et l'aménagement d'un complexe commercial selon les objectifs ci-dessus énoncés ;
- d'autoriser en conséquence Monsieur le Maire à signer toutes les pièces requises pour la réalisation de ce dossier ;
- de solliciter les différents partenaires pour l'attribution de subventions ;
- de décider que le financement des dépenses afférentes aux participations financières de la Ville est assuré au moyen des crédits qui sont inscrits à cet effet au budget primitif 2010.

[> lire la délibération \(dans un nouveau PDF\)](#)

RAPPORT n°4 - Vente d'une maison sise 20 rue des Tanneries - Acquéreur Département de la Dordogne
(rapporteur M. BOUDY)

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- que la commune procède à la cession au Département de la Dordogne de l'immeuble sis 20, rue des Tanneries à Périgueux, dans les conditions décrites ci-dessus;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir, avec l'acquéreur ou tout autre qui viendrait à s'y substituer ;
- que le financement des frais relatifs aux états obligatoires (termes, plomb, amiante), sera assuré au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

[> lire la délibération \(dans un nouveau PDF\)](#)

RAPPORT n°5 - Fourniture et entretien de sanitaires automatiques - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché du 11 octobre 2005 passé avec l'entreprise FRANCIOLI
(rapporteur M. BOUDY)

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat pour prendre en compte un changement d'indice.

[> lire la délibération \(dans un nouveau PDF\)](#)

RAPPORT n°6 - Réalisation d'un bilan carbone « patrimoine et services » - Demande de subvention à l'ADEME
(rapporteur M. BOURGEOIS)

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Périgueux souhaite s'engager prioritairement dans la lutte contre le changement climatique. Elle entend ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre de son territoire et de ses services en maîtrisant les consommations énergétiques et en développant l'utilisation des énergies renouvelables.

Ainsi, elle réfléchit à diminuer fortement les émissions de gaz à effet de serre de ses services et activités. La première étape a été d'acheter des véhicules de service électriques (vélos et bennes) et de recruter un technicien énergie qui a pour mission d'élaborer un plan pluriannuel d'économie d'énergie au sein de ses équipements (bâtiments, éclairage public et véhicules municipaux).

La Ville de Périgueux souhaite aujourd'hui étendre son action sur tous ses postes d'émissions et connaître les émissions de gaz à effet de serre de toutes ses activités (achat de matériel, déplacement des agents...) en vue d'élaborer un plan d'actions global de lutte contre le changement climatique.

Pour ce faire, la Ville de Périgueux compte accompagner la démarche de la Communauté d'Agglomération Périgourdine, qui a décidé de lancer un « Bilan Carbone », dans le cadre de son Agenda 21 et de son futur Plan Climat Territorial, et réaliser un Bilan Carbone « Patrimoine et Services » de ses propres activités.

La Méthode « Bilan Carbone », développée par l'ADEME, permet de quantifier les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités des services municipaux, soit directement soit indirectement, à cause : de l'électricité ou de la vapeur achetée, des moyens de transport que les salariés et les administrés utilisent, des transports générés par l'acheminement des matières premières ou fournitures de la construction des bâtiments municipaux, de la fabrication des matières premières employées, de la fin de vie des déchets engendrés, de la consommation d'énergie.

Cette étude, en raison de sa technicité, devra être réalisée par un bureau d'études extérieur. Le Bureau d'étude retenu pour la réalisation de cette étude est « MT Partenaires » basé à Bordeaux, qui se trouve être le même que la CAP.

Le montant de l'étude est de 18 107,44 € TTC et peut être subventionné à hauteur de 70% du montant HT par l'ADEME.

Monsieur MINGASSON

Je voudrais remercier vous-même et vos services des tableaux que nous avons reçus sur les subventions, ils sont tout à fait complets indiquant les subventions demandées, accordées et versées. A vue de nez, je comprends qu'il faut que vous en demandiez deux pour en obtenir une. J'espère que ceci correspond à la moyenne observée dans d'autres collectivités identiques à la nôtre mais le taux de chute hélas me paraît fort.

Monsieur le Maire

Ecoutez, on peut au moins demander, argumenter, essayer d'avoir deux subventions quand on en demande deux. Mais on n'y arrive pas toujours.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de réaliser un Bilan carbone « Patrimoine et services » sur la Ville de Périgueux,
- de solliciter la participation financière, au taux le plus élevé possible, de l'ADEME conformément au plan de financement prévisionnel annexé.

[> lire la délibération \(dans un nouveau PDF\)](#)

RAPPORT n°7 - Syndicat intercommunal pour la valorisation de la vallée de la Beauronne - Modification des statuts (rapporteur M. DOSSET)

Compte tenu de l'intérêt que présente pour la faune et la flore la remise en état des zones humides et des milieux aquatiques, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat pour intégrer la Communauté d'Agglomération Périgourdine et la Communauté des Communes du Brantômois, et devenir ainsi un syndicat mixte. Ces établissements publics de coopération intercommunale viendraient ainsi se substituer à leurs membres faisant déjà partie du syndicat.

[> lire la délibération \(dans un nouveau PDF\)](#)

RAPPORT n°8 - Information : rapport annuel de la commune sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement collectif (rapporteur M. DESMESURE)

Monsieur le Maire

Nous avons déjà présenté le rapport du délégataire mais nous devons également présenter le rapport de la commune.

Monsieur DESMESURE

Il s'agit d'un acte important puisqu'il s'agit d'une mise en conformité avec deux principes : la loi du 2 février 1995 et la loi sur l'eau du 30 décembre 2006. Il s'agit de rattraper comme vous avez pu le remarquer et travailler à partir du rapport du délégataire.

Toutes communes et groupement de communes doivent publier un rapport annuel sur le prix et la qualité de son service public d'eau potable et d'assainissement.

Théoriquement ce rapport est élaboré par le Maire à la suite du rapport du délégataire. Il doit être produit pour la fin juin tous les ans. Donc il s'agit d'une première, une régularisation qui a été établie par les services techniques et je dois remercier Monsieur Blanchard qui a été - à peine arrivé dans le service - sollicité pour travailler sur cette mise en conformité donc il doit s'établir sur un travail qui vise à traiter les données d'un point de vue municipal.

Ce document là est perfectible, certains collègues me l'ont fait remarquer, il y a des coquilles, il va falloir perfectionner ce travail là dans la mesure où on est obligé de transférer toutes ces données là dans l'observatoire national des services d'eau potable et d'assainissement. Cet organisme est en cours de constitution. L'objectif c'est de permettre une information plus large, une évaluation de la qualité du service et un ajustement des politiques publiques dans le domaine de l'eau. Un site internet va permettre à tout public de consulter ces informations relatives au service de l'eau potable et de l'assainissement de l'ensemble du territoire et plus particulièrement de l'eau qu'il consomme. Théoriquement on est en retard, ce travail là aurait dû être fourni à partir d'octobre 2009 et dans les mois qui suivent nous devons en concertation avec les services de l'Etat, la Direction Départementale du Territoire transférer toutes ces données pour que les collectivités mais aussi le grand public puissent avoir accès à ces données sur l'eau.

Monsieur MINGASSON

Simplement pour constater avec consternation qu'en 2008 le délégataire de service public a changé 7 branchements en plomb seulement sur les 3700 qui sont à changer, c'est quand même un score assez lamentable.

Monsieur DESMESURE

On le sait mais ça date depuis 1993 donc le travail aurait dû être régulier et ça pose le problème de la planification des travaux, ça veut dire qu'il y a tout un travail de réappropriation par les élus de cette question de l'eau

Monsieur le Maire

Nous allons en changer 560 en 2010.

Monsieur CORNET

Je crois qu'il serait vraiment utile Monsieur le Maire qu'une information soit donnée aux périgourdins pour renouveler les dates de collecte des ordures depuis la modification par la CAP. C'est une catastrophe plus personne ne sait quand est ce que passent les bennes, les îlotiers voient les poubelles renversées partout. Je crois qu'il faut redonner une information parce que le document qui a été distribué n'est pas suffisamment précis.

Monsieur le Maire

Je suis tout à fait d'accord avec vous. On va faire une information individuelle à chaque foyer.

[> lire l'information \(dans un nouveau PDF\)](#)

La séance est levée à 20h40.